

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE MANAGEMENT

Pôle Universitaire de KOLÉA



MÉMOIRE DE FIN DE CYCLE

Master en Management des Organisations

Thème

**Le rôle de la banque dans le financement des entreprises
Etude d'un crédit d'investissement
Cas : AGB Banque – BOUIRA**

Elaboré par :

- ❖ NOUI Kahina
- ❖ MASSAID Elyasmine

Encadré par :

Dr. MOUSSAOUI Samia

Année Universitaire 2024/2025

I. RÉSUMÉ

Dans un contexte économique où l'investissement conditionne la croissance, le financement bancaire ne se limite plus à un simple soutien financier, mais s'impose comme une décision stratégique. Ce mémoire explore le rôle de la banque AGB dans le financement des entreprises à travers les crédits d'investissement, en analysant les critères d'évaluation, les conditions d'octroi et les risques associés à ce type de financement. Au-delà de l'approche théorique, cette recherche s'appuie sur une étude de cas concrète menée au sein d'AGB Banque.

L'immersion dans les services concernés a permis de suivre le parcours réel d'un dossier de crédit, depuis la demande initiale jusqu'à la décision finale. L'analyse a porté sur les états financiers, les ratios, les garanties, mais aussi sur des éléments qualitatifs comme la fiabilité du projet, l'expérience du dirigeant et la conjoncture sectorielle. Les conclusions montrent que la banque AGB aborde l'évaluation des crédits d'investissement dans la globalité de ses dimensions, alliant rigueur financière et vision stratégique, le financement accordé aux entreprises pouvant permettre d'analyser à la fois la performance, la productivité et maintien de leur position de marché. Toutefois, cette étude démontre que ce type de crédit ne concerne que les projets jugés viables, solvables et gérés de façon crédible. Elle confirme aussi que l'autofinancement ne suffit pas pour faire face à une croissance durable, que le besoin de financement reste le champ d'activité privilégié des banques. Ainsi, ce mémoire éclaire de façon limpide et approfondie le processus d'analyse bancaire, le principe d'un équilibre fragile entre exigence de sécurité et soutien à l'économie.

Mots-clés : Financement bancaire, Crédit d'investissement, Évaluation du risque, Banque

II. ملخص

في ظلّ الوضع الاقتصادي الحالي، أصبح الاستثمار عاملاً أساسياً للنمو. لم يعد التمويل البنكي مجرد دعم مالي، بل أصبح قراراً استراتيجياً.

يهدف هذا البحث إلى دراسة دور بنك الخليج الجزائري في تمويل المؤسسات من خلال قروض الاستثمار، مع التركيز على معايير التقييم، شروط المنح، والمخاطر المرتبطة

اعتمدت الدراسة على تجربة ميدانية داخل البنك، مما سمح بمتابعة ملف قرض استثماري من البداية حتى اتخاذ القرار. شمل التحليل القوائم المالية، النسب، الضمانات، بالإضافة إلى عناصر نوعية مثل مصداقية المشروع وخبرة المسير وطبيعة القطاع.

يُبين هذا البحث أن تقييم قروض الاستثمار يجمع بين التحليل المالي الدقيق والنظرة الاستراتيجية. فالتمويل البنكي يمكن أن يُحسن أداء المؤسسات، لكن يُمنح فقط للمشاريع الجادة والقادرة على السداد. كما تُظهر الدراسة أن التمويل الذاتي وحده لا يكفي، وأن البنوك تبقى شريكاً أساسياً في دعم الاقتصاد.

الكلمات المفتاحية: البنك، التمويل البنكي، قرض الاستثمار، تقييم المخاطر.

III. ABSTRACT

In an economic context where investment determines growth, bank financing is no longer limited to simple financial support, but rather emerges as a strategic decision. This thesis explores the role of AGB Bank in financing businesses through investment loans, by analyzing the evaluation criteria, conditions of approval, and associated risks.

Beyond the theoretical framework, this research is based on a concrete case study conducted within AGB Bank. Immersion in the relevant departments made it possible to follow the actual path of a loan application, from the initial request to the final decision. The analysis focused on financial statements, ratios, and guarantees, as well as qualitative elements such as project reliability, the manager's experience, and sectoral conditions.

The findings show that AGB Bank approaches the evaluation of investment loans in a comprehensive manner, combining financial rigor with strategic vision. The financing granted to companies can serve as a catalyst for performance, productivity, and the preservation of market position. However, this study also reveals that such loans are granted only to projects deemed viable, solvent, and credibly managed. It confirms that self-financing alone is not sufficient to sustain long-term growth, and that external financing remains a core function of the banking sector.

This thesis provides a clear and in-depth understanding of the banking analysis process and highlights the delicate balance between risk control and economic support.

Keywords: Bank financing, Investment loan, Risk assessment, Bank AGB, Business growth

IV. Remerciement

Nous remercions Dieu qui nous a donné la force pour réaliser ce travail, C'est grâce à Sa bienveillance que nous avons pu surmonter les défis rencontrés et progresser dans notre parcours académique.

*Nous tenons à remercier **nos parents** d'avoir toujours été là pour nous. Pour leurs sacrifices indéfectibles, leur amour, leurs encouragements et avoir été les vrais moteurs de notre cheminement.*

*Nous exprimons ensuite notre profonde gratitude à **Madame « Moussaoui Samia »**, notre encadrante pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils tout au long des différentes phases de réalisation de ce mémoire*

Nous remercions également les membres du jury pour avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail.

*Nous tenons également à remercier **l'ensemble des enseignants de l'ENSM**, dont les remarques, les conseils et les critiques ont enrichi notre réflexion. Leur disponibilité et leur écoute tout au long de notre recherche ont été précieuses.*

*Enfin, Nous remercions particulièrement le directeur DE L'AGB Banque – Agence de Bouira **Mr. M.LOUNIS** ainsi que le conseiller clientèle **Mr. MOHAMED. B**, qui nous a offert l'opportunité d'effectuer notre stage dans un cadre p professionnel enrichissant.*

TABLEAU DES MATIERES

Résumé	I
Remerciement	IV
Liste des tableaux	v
Liste des figures	VI
Liste des abréviations	VII
Tableau des matières	X
Introduction	15
CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTERATURE ET LE CADRE CONCEPTUEL	19
SECTION 01 : REVUE DE LA LITTERATURE	20
1. Le financement des entreprises et des investissements	20
1.1 Le financement des entreprises	20
1.2. Le financement des investissements	21
2. Les mécanismes et les outils du financement	22
2.1. le factoring et la gestion de risque crédit	22
2.2. Le crédit-bail et cession bail	22
2.3. Crédit de trésorerie	23
3. Le risque de crédit et son encadrement	23
3.1 Le risque de crédit	23
3.2. octroi de crédit et variables financiers et non financiers	24
3.3 Le contrôle sur l'octroi des prêts par les SGP	25
3.4. prêts garantis par l'état (PGE)	25
4. La réglementation et gestion du risque bancaire	26
4.1. Règlements bancaire et Ball 3	26
SECTION 02 : CADRE CONCEPTUEL	27
1. Généralité sur le financement des entreprises	27
1.1. Besoin de financements des entreprises	27
1.2. Les sources de financement	28
2. Le crédit bancaire	33
2.1. Définition du crédit	34
2.2. Les types de crédit	34
3. Le cycle de vie des crédits bancaires	40
4. Le financement cycle d'investissement	40
4.1. Définition de l'investissement	40

4.2. Typologie de l'investissement	41
4.3. L'évaluation financière de l'investissement	42
5. La réglementation prudentielle bancaire	46
5.1. Le comité du Bale	47
5.2. Réglementation prudentielle en ALGERIE	49
6. Les risques bancaires	51
6.1. Typologie des risques bancaires	51
6.2. Les types des risques crédits	52
6.3. Les méthodes d'évaluation des risques crédit d'investissement	53
Conclusion du chapitre II	72
CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE ET CONTEXTE DE LA RECHERCHE	73
SECTION 01 : CADRE METHODOLOGIQUE	74
1. Méthodologie de recherche	74
2. Les instruments de recherche	74
3. Documentation et sources	74
SECTION 02 : CONTEXTE ORGANISATIONNEL	75
1. La présence de la banque dans le territoire national	75
1.1. Les agences	75
1.2. Directions régionales	75
2. Les valeurs, ambitions et la vision d'AGB Banque	75
2.1. Les valeurs	75
2.2. Les ambitions	75
2.3. La vision	76
3. La banque mère	76
4. Les actionnaires de la banque	77
4.1. BERGAN Banque	77
4.2. TUNIS international banque	77
4.3. JORDAN Kuwait banque	77
5. L'organigramme de la banque	78
CHAPITRE III : RESULTATS ET DISCUSSION	79
SECTION 01 : LE TRAITEMENT DE LA CLIENTELE AU SEIN D'AGB BANQUE	80
1. La segmentation de la clientèle au sein d'AGB banque	80
1.1. Objectifs de la segmentation	80
1.2 critères de segmentation	81
1.3. Segmentation des clients	82
2. Présentation des projets par le client	82
3. Les étapes du traitement d'une demande de crédit d'investissement	82
3.1. Réception et constitution du dossier	82

3.2.	Schéma du processus de traitement du client	85
3.3.	L'élaboration des documents interne	86
3.4.	Avis de crédit	95
4.	Analyse par départements crédit	95
4.1.	Le diagnostic financier	96
4.2.	Analyse de la structure	96
4.3.	Analyse de l'activité et de la rentabilité	98
4.4.	Analyse des données prévisionnelles et la structure financière de l'entreprise	99
4.5.	Avis département crédit	99
5.	Analyse du département risque	100
5.1.	Analyse de l'activité de la société	100
5.2.	Analyse de la rentabilité	101
5.3.	Analyse de cycle d'exploitation	102
5.4.	Analyse du risque de liquidité	103
5.5.	Analyse la structure financière	104
5.6.	Etude de demande de leasing	105
5.7.	Avis et recommandation du département risque crédit	108
6.	Ticket d'autorisation	109
SECTION 02 : RESULTAT ET DISCUSSION		110
1.	Résultat de l'analyse	110
1.1.	Pertinence du montage financier	111
1.2.	Respect des étapes de traitement	111
1.3.	Suivi post octroi	111
1.4.	Relation client banque	111
1.5.	Discussions et validation des hypothèses	112
2.	Recommandation	113
2.1.	Pour la banque	113
2.2.	Pour les entreprises	114
Conclusion du chapitre III		114
Conclusion Général		116
Bibliographie		118
Annexes		122

V. Liste des tableaux

TABLEAU 1 : LES DEFFIRENTS TEXTE DE LA BALE	45
TABLEAU 2 : EXEMPLE DE CREDIT-SCORING	64
TABLEAU 3: LES CRETERES DE SEGMENTATION DES CLIENTS PARTICULIERS	77
TABLEAU 3: LES CRETERES DE SEGMENTATION DES CLIENTS PERSONNES PHYSIQUES	77
TABLEAU 5: LA SEGMENTATION DES CLIENTS PERSONNES MORALES	77
TABLEAU 6: DONNEES COMPLEMENTAIRE SUR LA RELATION DE LA BANQUE AVEC LE CLIENT	82
TABLEAU 7: ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET LA MARGE COMMERCIALE DE 2021 A 2023	84
TABLEAU 8: LES LIGNES ET INCIDENTS DE PAIEMENT DU CLIENT	85
TABLEAU 9: LES INCIDENTS DE PAIEMENT ENREGISTRES CHEZ AGB BANQUE	85
TABLEAU 10: CALIBRAGE DES LIGNES PROPOSEES	86
TABLEAU 11 : FICHE D'IDENTIFICATION DU CLIENT	87
TABLEAU 12: ÉVOLUTION ANNUELLE DU CA ET DU RN (EN KDZD)	88
TABLEAU 13: PART DU CHIFFRE D'AFFAIRE CONFIE AUX GUICHETS DE LA BANQUE	88
TABLEAU 14: PLAN DE CHARGES DES MARCHES EN COURS DE REALISATION ET PREVISIONNELS	90
TABLEAU 15: LE DIAGNOSTIC FINANCIER (KDA)	92
TABLEAU 16: ANALYSE DE STRUCTURE	93
TABLEAU 17: ÉVOLUTION DES INDICATEURS D'ACTIVITE ET DE RENTABILITE DE L'ENTREPRISE DE 2020 JUSQU'A 2024	94
TABLEAU 18: TABLEAU PREVISIONNEL DES PERFORMANCES ECONOMIQUES	95
TABLEAU 19: ANALYSE DE L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE(KDZD)	96
TABLEAU 20: ÉVOLUTION DU LA MARGE BRUTE,EBE, ET LA RESULTAT NET EN 2021 JUSQU'A 2024 ...	97
TABLEAU 21: ÉVOLUTION DES STOCKS, CREANCES CLIENTS ET DETTES FOURNISSEURS AVEC LEURS DELAIS DE ROTATION	98
TABLEAU 22: L'ÉVOLUTION DES RATIOS FINANCIERE ENTRE L'ANNEE 2021 JUSQU'A 2024	99
TABLEAU 23: STRUCTURE DE FINANCEMENT	101
TABLEAU 24: DONNEES PREVISIONNELLES SUR 5 ANS	102
TABLEAU 25: EMPLOI RESSOURCES AVANT FINANCEMENT	102
TABLEAU 26: EMPLOI RESSOURCES APRES FINANCEMENT	103
TABLEAU 27: VALIDATION DES HYPOTHESES	108

VI. Liste des figures

FIGURE 1: LA FORMATION DE L'AUTOFINANCEMENT	27
FIGURE 2: CLASSEMENT DES DIFFERENTES FORMES D'ENDETTEMENT.....	28
FIGURE 3: OPERATION DE CREDIT-BAIL	33
FIGURE 4 : LES TYPES DE CREDITS D'EXPLOITATION.....	34
FIGURE 5 : BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)	52
FIGURE 6: LIEN ENTRE FRNG, BFR ET TRESORERIE	53
FIGURE 7: CINQ GRANDES COMPOSANTES POUR EVALUER LE RISQUE	61
FIGURE 8: REGLES DE DECISION POUR LE MODELE D'ALTMAN	66
FIGURE 9: REGLES DE DECISION POUR LE MODELE CONAN ET HOLDER.....	67
FIGURE 10: ORGANIGRAMME D'AGB BANQUE.....	74
FIGURE 11: LES ETAPES DU TRAITEMENT D'UN DOSSIER DE CREDIT.....	81
FIGURE 12: EVOLUTION DES FONDS PROPRES ET RESULTATS NETS ENTRE 2021-2023	89
FIGURE 13: L'EQUILIBRE FINANCIERE DU L'ENTREPRISE	100

VII. Liste des abréviations

L'abréviation	Signification
5C	Capacité, Capital, Caution, Caractéristiques financières et Caractère
AGB	Algérie Gulf Banque
ANSEJ	Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes
ANDI	L'Agence Nationale du Développement des Investissement
BFR	Besoin de Fond de Roulement
BMA	Bénéfice Brut d'Autofinancement
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
BAO	la Banque d'Acceptation Opérationnelle
CDREM	Centrale des Risques des Entreprises et des Particuliers
CA	Chiffre d'affaire
CPA	Compte Personnel d'Activité
C20	Certificat d'Imposition
CC6	Certificat de Propriété Immobilière
CC12	Certificat de Non-Gage
C12 BIS	Déclaration de l'Impôt sur les Sociétés
CRM	Gestion de la Relation Client.
CSL	Compte de Suivi de Liquidité
CMT	Crédit Moyen Terme
CIN	Carte d'Identité Nationale
CAF	La Capacité d'Autofinancement
CLT	Crédit à Long Terme

CNAS	Caisse Nationale des Assurances Sociales des travailleurs salariés
CASNOS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-Salariés
DZD	Dinar Algérien
DLMT	Dettes long moyen terme
DLU	Date Limite d'Utilisation
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
EURL	Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
FRNG	Le Fond de Roulement Net Global
FIBEN	Fichier Bancaire des Entreprises
G50	déclaration fiscale
GAP	l'écart de liquidité
GR	Grande Entreprise
HT	Hors Taxes
INM	Immobilisation Net Moyenne
KDA	Kilo Dinars Algériens
LCR	Ratio de Couverture de Liquidité
MC	Marge Commerciale
MDZ	Milliard de Dinar
NSFR	Ratio de Financement Net Stable
NIF	Numéro d'Identification Fiscale
NIS	Numéro d'Identification Statistique
NIN	Numéro d'Identification National unique
PE	Production de L'exercice

PDG	Président Directeur Général
PRI	Prise d'Intérêt
PRO	Prorogation
PME	Petite ou moyenne entreprise
PGE	Le prêt garanti par l'État
ROI	Return on Original Investment
RCAI	Résultat Courant Avant Impôts
RE	Résultat d'Exploitation
REX	Résultat Exceptionnel
RNE	Résultat Net de l'Exercice
SGP	Société de Gestion de Portefeuille
SIG	Les Soldes Intermédiaires de Gestion
TVA	Tax sur la Valeur Ajouté
TTC	Toutes Taxes Comprises
TCR	Tableau Compte de Résultat
TMR	Taux Moyen de Rentabilité
TRI	Taux de Rendement Interne
TN	La Trésorerie Net
TPE	Très petite entreprise
TP	Trésorerie Passif
VA	Valeur Ajoutée
VAN	Valeur Actuelle Nette

INTRODUCTION

À l'époque moderne où l'environnement évolue, où la volatilité des marchés, les crises économiques récurrentes et les incertitudes géopolitiques sont croissantes, assurer le financement de l'entreprise reste un enjeu clé de la pérennité et de la croissance de l'activité économique. Il est vital pour ces entreprises d'accéder aux ressources financières, ce qui demeure l'un des principaux problèmes à résoudre, en particulier pour les PME qui, du fait de leur santé financière, sont souvent incapables d'autofinancer leurs projets de développement. Dans cette configuration, le crédit bancaire apparaît comme un outil stratégique essentiel. En effet, il semble pouvoir mobiliser les capitaux nécessaires aux investissements productifs, à l'innovation et à la compétitivité. Mais cette technique de financement n'est pas sans risque, ni pour le débiteur, ni pour le créancier. Les banques doivent apprécier l'aptitude des entreprises à faire face à leurs engagements, prévoir les défauts à venir et intégrer des règles techniques de plus en plus contraignantes, notamment celles des accords de Bâle et celles des pouvoirs de tutelle nationaux. Dans les pays en développement tels que l'Algérie, les enjeux sont encore plus difficiles à résoudre : l'accès au crédit est problématique pour les entreprises, les garanties sont faibles, l'environnement juridique relativement instable, la diversité des instruments de financement limitée. Dans ce même cadre, s'ajoute la problématique de l'exercice des banques en matière de soutien au développement économique, qui doit s'articuler avec une gestion prudente des risques, alors même que le cadre prudentiel est en pleine redéfinition.

Au regard de ces constats, le présent mémoire consiste à étudier le rôle du crédit bancaire dans le financement des entreprises grâce à une revue dans le domaine, un cadre conceptuel adapté à une analyse du contexte algérien.

OBJECTIF DE L'ETUDE :

Notre étude est basée sur un objectif principal, qui est d'analyser les critères d'évaluation et les conditions d'octroi des crédits d'investissements aux entreprises par les banques, en identifiant les risques principales associées à ces financements. Néanmoins, d'autres objectifs secondaires peuvent être tirés :

- Comprendre le rôle des banques dans le financement des entreprises.
- Comprendre le processus d'évaluation des demandes de crédits bancaire.
- Analyser les risques et étudier les mécanismes liés à la gestion de ces risques.
- Avoir une idée sur la réglementation bancaire internationale et ouvrir un volet sur la réglementation bancaire Algérienne.
- Réaliser un croisement entre les aspects théoriques et pratiques dans le secteur Bancaire.

PROBLEMATIQUE :

Le financement d'un investissement est un levier essentiel pour le développement des entreprises, et le crédit bancaire est une principale source, car les banques jouent un rôle très important dans ce financement. Toutefois, l'octroi de ces crédits n'est pas automatique, il repose sur une analyse rigoureuse pour limiter les risques de non-remboursement.

Donc les banques doivent analyser plusieurs critères afin de s'assurer de la solvabilité de l'emprunteur et de la viabilité du projet. Mais malgré tous ses analyses, les crédits d'investissement restent exposés à plusieurs risques qui peuvent impacter sur les banques.

A cet effet, notre étude s'organise autour de la question centrale suivante :

Quels sont les critères et les conditions retenus par AGB Banque pour l'octroi de crédits d'investissement aux entreprises, en tenant compte également des principaux risques associés à ce type de financement ?

Au centre de cette question principale se trouvent d'autres questions secondaires qui nous permettent d'approfondir l'analyse :

- **Q1 :** Quelles sont les conditions essentielles nécessaires à l'obtention d'un crédit accordé par les banques à l'entreprise ?
- **Q2 :** Quelles sont les principales difficultés qui freinent l'accès au crédit bancaire pour les entreprises algériennes ?
- **Q3 :** Quels sont les principaux risques inhérents à l'octroi de crédits aux entreprises, et comment peuvent-ils être évalués ?

Pour répondre à toutes ces interrogations, nous formulons les hypothèses suivantes qui vont guider notre recherche :

HYPOTHESES :

La mise en disposition des crédits d'investissement par AGB Banque est le fait d'une évaluation des critères financier et stratégique de l'entreprise, mais aussi est dépendante de la capacité à maîtriser le risque de crédit, ce qui rend parfois difficile l'accès au financement, même lorsque le potentiel économique des projets est fortement avéré.

- **Hypothèse 1 :** Les banques se fondent sur le taux de remboursement, la position financière de l'entreprise et les garanties pour accorder un crédit.
- **Hypothèse 02 :** Les entreprises, notamment les PME, sont freinées par la nécessité de fournir des garanties, la méfiance résultant du manque de transparence dans leur situation financière. Ainsi que par des procédures bancaires lourdes et complexes.
- **Hypothèse 03 :** Le risque de crédit est apprécié au travers de l'analyse de la nature de l'entreprise, de son historique de paiement, de la conjoncture économique, de la viabilité du projet soutenu.

RAISON DE CHOIX DU THEME :

Toute démarche scientifique repose d'abord sur le choix d'une thématique et nous avons choisi ce thème pour notre projet de fin d'étude pour les raisons suivantes :

- Le thème dégage un aspect pluridisciplinaire donc susceptible d'intéresser la communauté scientifique toute entière.
- Ce sujet est lié aux domaines de la finance et du management, qui porte un meilleur Compréhension des relations entre les banques et les entreprises. Il présente l'importance de financement bancaire dans le développement économique des entreprises Acquérir de nouvelles connaissances sur l'accès au crédit et développement des entreprises aussi sur la gestion des risques bancaires.

LA STRUCTURE DE PLAN :

Dans ces conditions, nous allons présenter notre mémoire sous forme de trois chapitres. D'abord, dans le premier chapitre nous allons aborder la revue de littérature et le cadre conceptuel, Il abordera l'évaluation du crédit bancaire, en mettant particulièrement l'accent sur le crédit d'investissement et les critères permettant son évaluation.

Pour sa part, la deuxième partie présentera la méthodologie adoptée pour mener cette étude, ainsi qu'à la présentation de l'organisme d'accueil (où s'est déroulé le stage), afin de situer le contexte de notre recherche.

Quant à la troisième partie, vise à confronter l'aspect théorique abordé lors du premier chapitre à la réalité du terrain, en termes d'outils et méthodes qu'utilise un banquier face à une demande de crédit bancaire d'investissement.

CHAPITRE I :
REVUE DE LA LITTERATURE ET
CADRE CONCEPTUEL

SECTION 01 : REVUE DE LITTÉRATURE

Ce chapitre s'articule autour de deux axes essentiels. Le premier est consacré à l'analyse des travaux antérieurs en lien avec notre thématique, afin d'en dégager les fondements théoriques. Le second présente le cadre conceptuel de la recherche, à travers la définition des principaux concepts, l'élaboration du modèle retenu et les hypothèses qui seront testées dans la partie empirique.

1. Le financement des entreprises et des investissements :

1.1 Le financement des entreprises :

A partir de l'étude de (Gargouri, 2024) intitulé « [Participations bancaires dans le capital des entreprises : bilan de l'année 2022](#) ». Ce document est basé sur une étude documentaire et cette méthode implique la collecte des données à partir des rapports annuels de 16 banques Tunisiennes sur 30. Dans l'objectif de déterminer si les banques tunisiennes déterminent des participations dans le capital des entreprises aussi pour évaluer la diversification de ces participations en terme de secteur d'activité et de nombre d'entreprise. Ainsi que le total des participations directes et indirectes ne doit pas dépasser 60 % des fonds propres de la banque. Enfin les résultats montrent que la majorité des banques ont des participations dans le capital des entreprises aussi chaque banque a une stratégie de participation diversifiées.

L'étude de (Aissami, 2025) intitulé « [Le financement des entreprises sociales au Maroc : diagnostic, limites et préconisations](#) ». La méthode utilisée dans ce document est une étude qualitative menée à travers des entretiens semi-directifs auprès des entrepreneurs sociaux, des responsables d'incubateurs et des investisseurs. Dans le but d'examiner l'écosystème de financement existant, les obstacles rencontrés par les entrepreneurs sociaux et proposer des recommandations pour améliorer la situation et l'accès aux capitaux. Les obstacles relèvent à un décalage profond qui existe entre l'offre et la demande des produits financiers dans le marché. Les résultats obtenus est que l'écosystème de financement des entreprises sociales est limité non structuré.

Ce qui est manifesté par plusieurs aspects comme les difficultés d'accès aux financements, l'absence de cadre juridique adapté, l'inadéquation de l'offre de financement et le manque de transparence.

L'article de (Khanchaoui & Moudden, 2024) intitulé «Financement des Très Petites Entreprises au Maroc : Analyse et Modélisation pour une Approche Bancaire Optimale », *Revue Française d'Economie et de Gestion*. Cette étude est relevé le défi de financement en utilisant une approche qualitative approfondie par l'utilisation des entretiens et l'affectations des essais de modélisation financière afin de formuler un modèle de prise de décision optimal. Dans l'objectif principal est d'analyser les informations financières et les données pertinentes pour discerner les variables influençant la demande des clients aussi pour comprendre en profondeur les pratiques spécifiques de gestion de risque crédit dans le contexte bancaire. Comme résultats, la décision d'une banque d'accorder un prêt est fortement influencée par la santé financière de l'entreprise, le secteur d'activité dans lequel elle opère, la qualité des garanties fournies et son historique opérationnel.

1.2 Le financement des investissements :

A partir de l'étude de (Alami, 2022) intitulé «Financement des investissements». L'étude utilise une approche qui combine à la fois des éléments qualitatifs et quantitatifs dans le but essentiel est l'analyse de la complexité de financement des entreprises marocaines, en mettant l'accent sur les techniques de financement qui sont disponibles pour ces entreprises, pour trouver un équilibre entre les recettes engendrées et les dépenses. Il explore les différentes techniques de financement disponibles, y compris l'autofinancement, le recours aux prêts Bancaires et le marché boursier. L'étude conclut que le financement des entreprises marocaines est complexe et nécessite un équilibre entre revenus et dépenses, soulignant l'importance d'une étude approfondie des projets d'investissement, la diversification des sources de financement, et l'adaptation aux taux d'intérêt, tout en notant que les PME privilégient le financement bancaire et que l'augmentation de capital est une

Étape cruciale pour renforcer la solidité financière.

2. Les mécanismes et outils du financement :

2.1 Le Factoring et gestion du risque de crédit :

L'article de (Boubaa Abdelwahab ,Haffar Adlane, 2021) intitulé « Le factoring comme technique de gestion du risque de crédit, dans le cadre des opérations de leasing en Algérie» analyse le rôle du factoring dans la gestion du risque de crédit. Il vise à expliquer en quoi cette technique financière peut contribuer à réduire les risques liés aux opérations de crédit-bail, tout en appréciant le cas algérien. L'article met en lumière les enjeux et opportunités auxquels sont confrontées les sociétés de crédit-bail en Algérie rencontrent en matière de gestion du risque de crédit s'appuyant sur l'analyse du factoring comme outil de transfert des risques. L'option choisie par les auteurs pour la réalisation de leur étude s'inscrit dans une approche qualitative, fondée sur une analyse descriptive du factoring et de ses effets sur les entreprises. L'étude commence par expliciter la notion de risque de crédit et son influence sur les entreprises de leasing, avant d'examiner le fonctionnement du factoring, aux avantages qu'il représente et aux conditions de son instauration en Algérie. Les résultats montrent que le factoring permet aux sociétés de leasing de sécuriser leurs paiements et d'améliorer leur stabilité financière en transférant leurs créances à un factor. Toutefois, son développement en Algérie est freiné par des obstacles juridiques et un manque de sensibilisation des entreprises.

2.2 Le crédit-bail et cession bail :

Parallèlement L'article de (Maya Affeich Karam, 2024) intitulé « *Le crédit-bail et les techniques de cessions-bails* » met l'accent sur le crédit-bail et la cession-bail comme alternatives aux financements bancaires classiques. L'objectif de cette recherche est d'évaluer l'efficacité des techniques telles que le crédit-bail et la cession-bail dans le développement des entreprises, particulièrement dans les périodes de crise économique, en prenant en considération le cadre juridique du Liban. Cette recherche adoptant une approche qualitative inclut une analyse

Descriptive du crédit-bail et de la cessions-bails présente leurs modalités de fonctionnement et leurs avantages, ainsi que la convention d'UNIDROIT à propos du crédit-bail international. Les recherches indiquent que le crédit-bail permet aux entreprises d'accéder à des financements sans mobiliser immédiatement de grandes liquidités, favorisant ainsi l'investissement et la modernisation. Toutefois, la mise en œuvre du crédit-bail est confrontée au Liban à des structures juridiques défavorables, à un déficit fort de diversification des sources de financement ainsi qu'à la dépendance excessive des entreprises vis-à-vis des prêts bancaires.

2.3 Crédit de Trésorerie :

L'étude réalisée par (Banque de France, 2021), intitulée « Les crédits de trésorerie (découvert, facilité de caisse, crédit de campagne) ». Porte sur les différentes options de crédit bancaire à court terme, ayant vocation à satisfaire les besoins financiers ponctuels des entreprises. Cet article vise à étudier les principes de développement et de fonctionnement de ces crédits, leurs caractéristiques et conditions d'obtention et il met en évidence l'importance de ces outils dans la gestion de la trésorerie des entreprises. On retiendra ici qu'il existe globalement deux types de crédits de trésorerie, les crédits par caisse, et les crédits spécialisés. Les premiers regroupent la facilité de caisse et le découvert bancaire, tandis que les seconds incluent le crédit de campagne destiné aux activités saisonnières. L'article présente également les conditions d'octroi, les garanties exigées par les établissements de crédits. La conclusion souligne que les crédits de trésorerie sont des outils essentiels pour garantir la liquidité des entreprises malgré les coûts importants et nécessitent des garanties.

3. Le risque de crédit et son encadrement :

3.1 Le risque de crédit :

A partir de l'étude de (Younes BENSIAHMED & , Khaled AZZAOU, 2023) intitulé « L'impact des risques de crédit et de liquidité sur la stabilité financière des banques

algériennes ». La méthode utilisée dans ce document est une étude quantitative en utilisant un panel de données de quinze banques opérant en Algérie durant la période allant de 2013 jusqu'à 2019, avec une analyse statistique descriptive. L'objectif de cette recherche est d'étudier l'impact des risques de crédit et de liquidité sur la stabilité financière des banques algériennes, L'étude examine également comment d'autres facteurs, tels que la rentabilité, la taille des banques, la diversification des revenus et l'environnement macroéconomique, peuvent affecter la stabilité financière des banques algériennes. Les résultats empiriques obtenus de l'application du modèle GLS et GMM montrent bien que le risque de liquidité a un impact positif sur la stabilité financière des banques algériennes, tandis que le risque de crédit et la taille de la banque ont un impact négatif en plus la rentabilité et le taux de couverture des créances améliorent la stabilité, tandis que la diversification des revenus peut la diminuer.

3.2 Octroi de crédit et variables financières et non financières :

L'article de (Ahmed OULD MOHAMED MOCTAR , Aziz DOUARI, 2024) intitulé « L'étude théorique de l'effet des variables financières et non financières sur l'octroi de crédit » s'intéresse à l'impact du profil financier et du profil non financier dans les décisions de crédit bancaire. Il s'agit d'étudier comment ces deux types de profils interagissent pour décider dans le processus d'octroi de crédit. Les auteurs adoptent une approche qualitative à travers une analyse théorique des différentes variables utilisées dans l'évaluation du risque de crédit. L'étude distingue les variables financières (ratios de solvabilité, rentabilité, liquidité) et les variables non financières (gestion de l'entreprise, réputation, expérience des dirigeants). Ce cadre d'analyse est ensuite utilisé pour examiner leur contribution à l'évaluation du risque de crédit. Les résultats montrent que les variables financières restent les principaux indicateurs utilisés par les banques, mais que l'intégration de variables non financières permet d'affiner les modèles de scoring et d'améliorer la précision des évaluations.

3.3 Contrôles sur l'octroi de prêts par les SGP :

Article de (Autorité des marchés financiers (AMF), 2021) intitulé « Synthèse des contrôles SPOT – Octroi de prêts » présente les pratiques des sociétés de gestion de portefeuille (SGP) en matière d'octroi de prêts dans le cadre de la gestion d'actifs, l'enjeu de l'étude étant de vérifier que les dispositifs de prêts sont conformes aux exigences réglementaires. L'objectif de l'étude est de vérifier la conformité des dispositifs de prêts aux exigences réglementaires et d'identifier les axes d'amélioration pour leur mise en œuvre. La méthodologie utilisée repose sur une analyse qualitative des contrôles réalisés auprès de six SGP entre 2018 et 2020 via une approche descriptive l'évaluation porte sur plusieurs aspects : l'organisation des SGP, le cadre procédural, la structuration des prêts, la gestion financière des fonds octroyant des prêts, les dispositifs de contrôle. Les résultats font apparaître que certaines SGP ne disposent pas de procédures intégrant de manière plus ou moins formalisée l'analyse de crédit, la gestion des sûretés ou encore le recouvrement des créances.

3.4 prêts garantis par l'état (PGE) :

Dans l'article de (Hind BENITTO, Benjamin HADJIBEYLI, Matéo MAADINI, 2022) intitulé « Analyse des prêts garantis par l'État à fin 2021 », étudier les effets des prêts garantis par l'État (PGE), mis en place lors de la crise sanitaire pour préserver la trésorerie des entreprises, sur l'attribution, la consommation et l'impact de ces prêts sur le niveau d'endettement et de liquidité des entreprises.

Cette étude est quantitative, basée sur des enquêtes et des données comptables de la Banque de France, de la DGFIP et de BPI France. Elle examine l'évolution de l'endettement et de la liquidité des bénéficiaires des PGE, ainsi que les risques de défaut de remboursement. Les résultats montrent que Les PGE permettant d'assurer une situation solide pour les entreprises bénéficiaires, ont concerné plus de 700 000 entreprises au montant total d'engagements de 145 milliards d'euros, majoritairement des PME et les secteurs les plus touchés par la baisse du chiffre d'affaires. Les entreprises ont surtout renforcé leur situation de trésorerie, permettant d'assurer un endettement net stable des entreprises.

Malgré la forte augmentation de l'endettement constatée. L'étude montre que les PGE ont majoritairement bénéficié aux PME, et que la plupart des entreprises des entreprises n'ont consommé qu'une partie de leur prêt, et seules 5 % anticipent des difficultés de remboursement. Le taux de pertes brutes attendu pour l'État est estimé à 3 %, un coût relativement modéré pour les finances publiques

4. La Règlementation et gestion du risque bancaire :

4.2 Réglementation bancaire et Bale 3 :

L'article de (ACPR BANQUE DE FRANCE, 2024) intitulé « De Bâle III au paquet bancaire (CRR3/CRD6) » analyse l'impact de la transposition des accords de Bâle III en droit européen à travers le nouveau paquet bancaire. L'objectif de cette étude est d'évaluer son influence sur la stabilité financière et la résilience du secteur bancaire en Europe. Ce point est central car l'alourdissement des exigences en matière de fonds propres, la révision des méthodes.

De mesure du risque et l'intégration de nouveaux risques, tels que ceux liés aux crypto actifs et au changement climatique sont analysés. Notons que si le paquet bancaire contribue à renforcer la solidité financière des banques européennes, grâce à une supervision accrue et à une limitation de la variabilité des pondérations des risques, le maintien du financement de l'économie suppose néanmoins d'effectuer certains ajustements, bien que ces évolutions soient nécessaires à la stabilité financière.

SECTION 02 : CADRE CONCEPTUEL

Dans le contexte de notre étude, nous nous intéressons à l'aspect fondamental de la politique de financement efficace, qui est une décision clé qui affecte la capacité de l'entreprise à réaliser ses projets et sa rentabilité. Pour ce faire, et dans un premier temps, nous allons donner l'identification des besoins et les sources de financement. Dans un deuxième temps, nous présenterons le crédit bancaire et son cycle de vie, en mettant l'accent sur le crédit d'investissement en intégrant le cycle d'investissement ainsi que son évaluation financière. Ensuite, nous étudierons les risques liés aux crédits d'investissement ainsi que les mécanismes de gestion mis en place pour les maîtriser.

1. Généralité sur le financement des entreprises :

« L'un des domaines de décision clés en finance d'entreprise concerne la manière dont une entreprise finance ses opérations. Si le financement n'est pas levé de manière efficace, la capacité d'une entreprise à accepter des projets intéressants sera affectée négativement, et la rentabilité de ses opérations existantes pourrait en souffrir. Les objectifs d'une politique de financement efficace sont de lever les fonds nécessaires, au moment opportun, et au coût le plus bas possible. Il existe un lien évident entre les décisions de financement prises par les dirigeants d'une entreprise et la richesse de ses actionnaires. Pour qu'une politique de financement soit efficace, les entreprises doivent cependant connaître les sources de financements ». (Head, 2007)

1.1 Besoin de financement des entreprises :

Les besoins de financement représentent l'ensemble des ressources financières nécessaires pour assurer le fonctionnement, les investissements et la croissance d'une entreprise. Pour les entreprises à forte intensité capitalistique, ces besoins sont généralement plus importants en raison des coûts élevés liés à l'achat de matériel, à l'amélioration des infrastructures et aux innovations technologiques ils mettent en avant que, pour optimiser la planification de leurs investissements et prévenir les tensions de trésorerie, les entreprises doivent estimer

Avec exactitude leurs besoins de financement. En outre, cela souligne l'importance d'une approche anticipative dans l'évaluation des besoins financiers à long terme. Cette démarche ne se limite pas aux investissements en capital, mais inclut également les charges opérationnelles et les besoins en fonds de roulement. Une gestion rigoureuse des ressources financières permet non seulement d'assurer la continuité des activités, mais aussi de renforcer la confiance des investisseurs et des parties prenantes. En effet, une entreprise qui maîtrise efficacement ses besoins financiers dispose d'un atout majeur pour attirer des capitaux, un élément essentiel dans un contexte économique en perpétuelle évolution. (Taoufik Anni & al, 2025, p. 654)

1.2 Les sources de financement :

Les entreprises disposent de deux grandes sources de financement :

1.2.1 Le financement interne :

Dans le financement interne l'agent économique se finance par son activité économique ou on trouve les recettes supérieures à ses dépenses, donc il repose sur les ressources propres de l'entreprise. On parle alors de fonds propres (ou de quasi-fonds propres pour certains d'entre eux), qui sont dont l'origine provient des associés de la société, de l'entrepreneur individuel ou de subventions liées à l'investissement. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 19)

A- Les fonds propres et les quasi-fonds propres :

Ce sont les sources de financement qui comprennent les apports en capital, les comptes courants d'associés ainsi que les subventions d'investissement.

Ces capitaux sont présentés, au niveau du bilan de l'entreprise, au passif. Du fait de leur place dans le bilan, en haut du tableau du passif, ce qu'on appelle le financement de haut de bilan. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 19)

B- Le capital social :

Le capital social concerne uniquement les sociétés. Il correspond aux fonds que les associés investissent de manière définitive dans l'entreprise lors de sa création. Ces sommes de fonds qui sont destinés à rester de manière durable dans l'entreprise, sans être remboursées aux apporteurs de capitaux. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 20)

C- Les comptes courants d'associés :

Les apports en compte courant correspondent aux sommes prêtées par les associés à leur société. Sont assimilés à toute les dépenses avancé par un associé à la société. Les associés peuvent également prêter d'une façon temporaire des fonds à l'entreprise via des comptes courants d'associés. Ces sommes sont destinées à être retirés à court ou à moyen terme qui sont inscrit au passif du bilan en tant que dettes et peuvent être récupérées par les apporteurs. C'est pourquoi on parle de quasi-fonds propres. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 20)

D- Les apports de sociétés de capital-risque :

Ces apports représentent des apports en capital, qui sont effectués avec des objectifs différents de ceux des associés. Il ne s'agit pas en compte courant mais en apports au capital social, faits par des sociétés dans le but de revendre à plus ou moins long terme leur participation.

Les sociétés de capital-risque investissent dans le capital des entreprises en vue d'une plus-value à long terme. Contrairement aux associés classiques, leur objectif est de céder ultérieurement leur participation pour réaliser un bénéfice. Ces investissements sont souvent réalisés par des filiales d'institutions financières ou par des structures régionales qui visent à dynamiser l'économie.(Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 20)

E- Les aides par les incubateurs d'entreprises :

Les incubateurs accompagnent principalement les jeunes entreprises innovantes avec des hautes technologies et a divers étapes de développement, bien qu'il existe aussi des incubateurs avec des structures dédiées au développement économique local et à la création d'emplois, la revitalisation, ainsi que l'offre et le partage des services. Ces dispositifs offrent aux entrepreneurs un environnement propice au lancement de leur activité en mettant à disposition des locaux, des équipements et divers services partagés. Ce soutien, bien que précieux, ne figure pas dans les états financiers de l'entreprise puisqu'il s'agit d'une aide en nature.

Par exemple, un incubateur peut mettre ses laboratoires à la disposition d'une nouvelle entreprise afin de lui permettre de développer et de tester ses produits à moindre coût avant d'en amorcer la production. C'est donc une aide en nature, qui n'apparaît pas au bilan de l'entreprise (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 20)

F- L'autofinancement :

L'autofinancement est le pivot de financement pour les entreprises qui désigne la capacité d'une entreprise à financer son développement sans recours à des financements extérieurs. Son montant fournit une indication relative aux performances de l'entreprise, donc un autofinancement élevé rassure les apporteurs de capitaux externes sur les possibilités de rémunération et de mise en valeur des fonds qu'ils peuvent fournir. D'une autre par

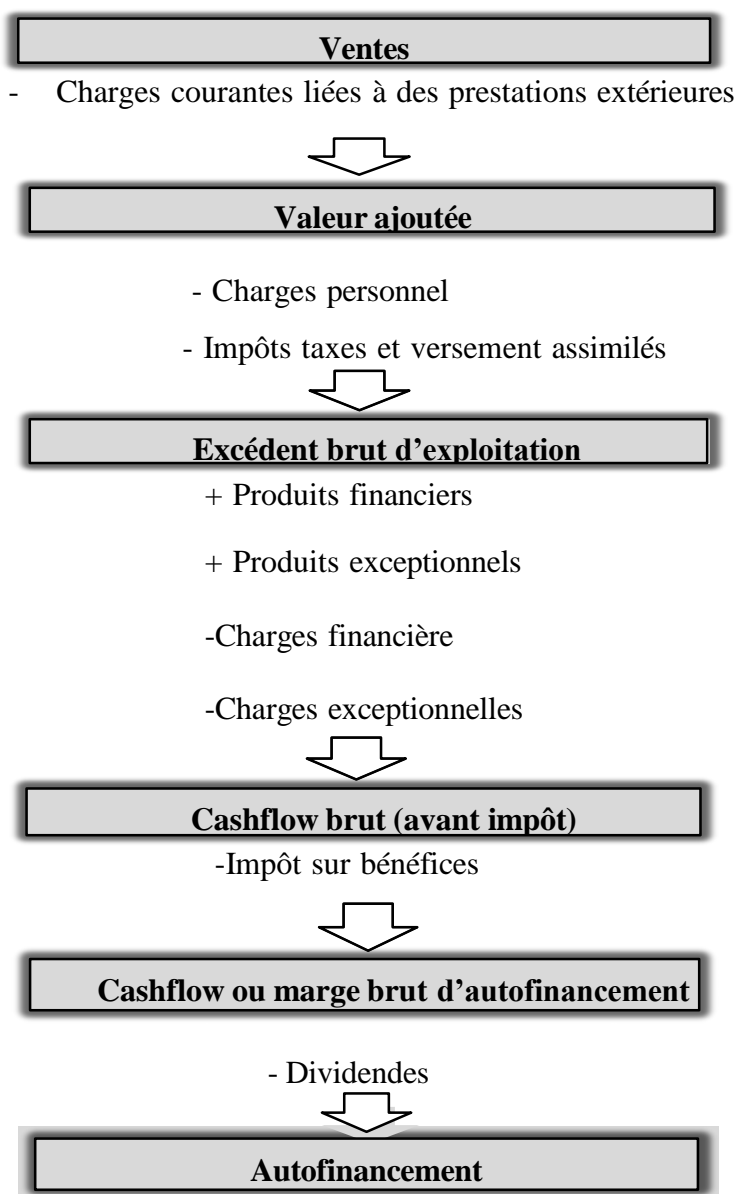
L'autofinancement crée la capacité de remboursement, il améliore aussi la rentabilité de l'entreprise. Il repose sur :

- de sa trésorerie ;
- de sa propre rentabilité (capacité d'autofinancement, réserves, plus-value)
- de son épargne ;
- et de ses amortissements. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 21)

La capacité d'autofinancement d'une entreprise peut être estimée comme suit :

Autofinancement = CAF – Dividendes

Figure 1: La formation de l'autofinancement



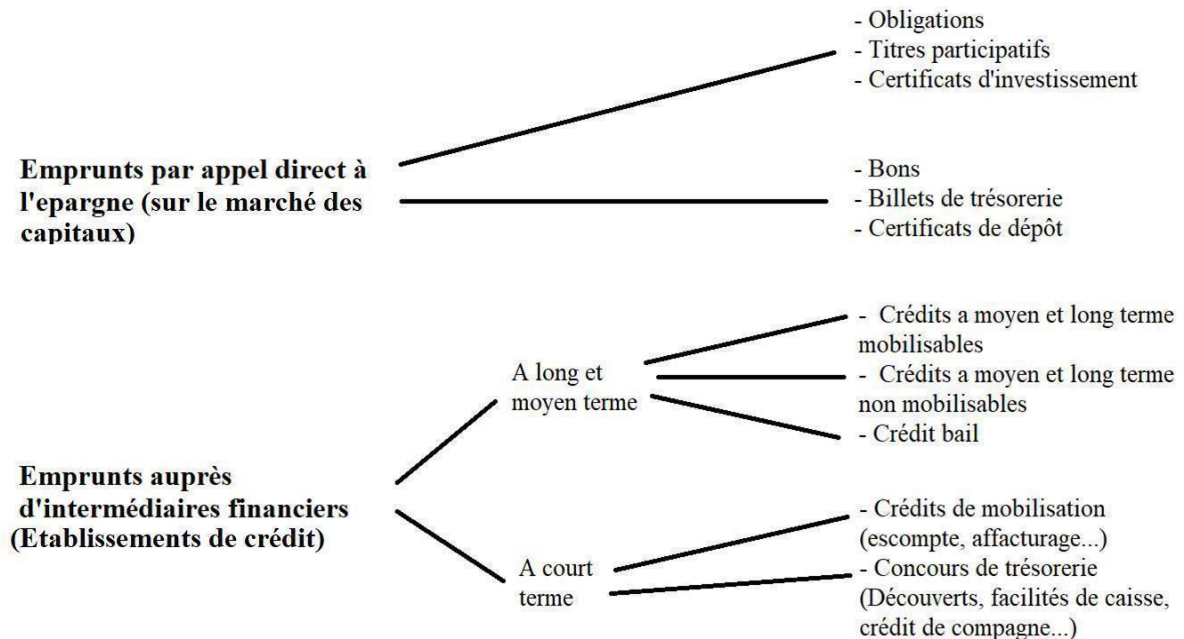
Source : (GUENDOUZI Mohamed, 2020, p. 27)

1.2.2 Les financements externes :

Les entreprises ont des emplois qui correspondent aux montant de leur ressources, mais certain secteur ont un besoin de financement qui doivent avoir des recours à des financements externe. Donc cela signifie qu'ils doivent trouver des agents pour procurer des ressources, soit directement ou par l'utilisation des intermédiaires. Les agents externes peuvent être regroupés en deux catégories, ils peuvent être des établissements financiers et

d'autres acteurs extérieurs à l'entreprise comme le marché financier. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 21)

Figure 2: Classement des différentes formes d'endettement



Source : (GUENDOUI Mohamed, 2020, p. 12)

A- Les subventions d'investissement :

Les pouvoirs publics, au niveau national accordent des aides aux entreprises sous forme de subvention. Ce sont des fonds qui sont attribuées par des organismes publics ou par des collectivités territoriales, les subventions d'investissement sont des aides financières octroyées sans obligation de remboursement ; ils aident au financement d'investissements, contrairement aux subventions de fonctionnement qui servent à couvrir certaines charges d'exploitation (comme les aides à l'embauche), elles sont exclusivement destinées au financement d'actifs durables. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 21)

B- Les crédits bancaires classiques :

Le financement des investissements par crédit bancaire reste l'un des moyens les plus couramment utilisés pour financer les investissements des entreprises.

Toutefois, ce mode de financement implique certaines contraintes, notamment en termes de coût et de capacité d'endettement. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 48)

D'après Bernet -Rollande Luc, « un crédit est un capital mis à la disposition de l'entreprise avec un engagement de remboursement selon des conditions prédéfinies ». Il se caractérise par plusieurs éléments :

- Son montant : quand le crédit est destiné à financer un investissement déterminé, son montant représente en général jusqu'à 70 % du coût de l'investissement à financer.
- Sa durée : elle doit être cohérente avec la durée de projet financé, la durée est comprise entre deux et sept ans pour les crédits à moyen terme et supérieure à sept ans pour les crédits à long terme.
- Son taux : il peut être fixe ou variable, selon les conditions convenues avec l'établissement prêteur.
- Les garanties exigées : elles peuvent inclure des hypothèques, des nantissements ou des cautions.

On distingue trois types de crédits classiques :

- Crédit classique à long terme ; adapté aux investissements lourds,
- Crédit classique à moyen terme ; pour des financements intermédiaires,
- Crédit classique à court terme ; utilisé principalement pour couvrir les besoins de trésorerie.(Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 48)

2. Le crédit bancaire :

Le crédit bancaire classique reste le moyen de financement le plus répandu parmi les autres instruments. Il est considéré comme étant une aide financière fournie par la banque à son client. Avant d'accorder un crédit, le banquier prend toutes les précautions d'usage nécessaire par une étude approfondie afin d'évaluer la capacité de remboursement de l'emprunteur. En vue de minimiser la menace potentiel qui pesé sur lui, et limiter les pertes en cas de réalisation d'un risque. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 47)

2.1 Définition du crédit :

Pour (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 47) « en terme de crédit trouve son origine dans le latin « credere » qui signifie croire. L'une des caractéristiques principale du crédit est la confiance qui est accordée à l'emprunteur. Le crédit englobe l'ensemble des activités liées au prêt d'argent, impliquant le paiement d'un intérêt par en fonction de la durée de remboursement. Dans un crédit, on distingue le prêt à taux variable et le prêt à taux fixe. Pour l'entreprise, le crédit consiste une principales ressources de financement surtout lorsqu'il s'agit d'un projet d'investissement.

2.2 Les différents types de crédits bancaires

- Les crédits d'investissement.
- Les crédits d'exploitation.

2-2.1 Le crédit à l'investissement :

Le crédit d'investissement permet aux entreprises de mobiliser les capitaux nécessaires pour les opérations d'investissement onéreuses. Ce type de financement est destiné à financer les besoins qui se trouvent dans la partie haute du bilan, qui sont liés à la création d'entreprise, au renouvellement de ses équipements, ainsi qu'à l'expansion ou innovation dans ses capacités de production. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 47)

Le crédit d'investissement se divise en deux catégories :

- Les crédits d'investissement classiques,
- Les crédits d'investissement spéciaux.

A) Les crédits d'investissement classiques

Ils permettant de financer les actifs immobiliser du bilan, ils peuvent être accorde à moyen ou à long terme et sont remboursables sur les bénéfices réalisés. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 47)

- **Les crédits à moyen terme (2 à 7 ans) :**

D'une durée comprise entre deux et sept ans, ces crédits sont destinés à financer l'acquisition des équipements, d'outillage et des installations légères afin de permettre à l'entreprise l'entrée en production. Il est essentiellement accordé pour l'acquisition de biens d'équipement amortissable entre 08 ans et 10 ans. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 47)

L'acquisition des équipements, d'outillage et des installations légères afin de permettre à l'entreprise l'entrée en production. Il est essentiellement accordé pour l'acquisition de biens d'équipement amortissable entre 08 ans et 10 ans. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 47)

- **Les crédits à long terme (> 7ans) :**

Comme les crédits à moyen terme, les crédits à long terme finance l'actif immobilisé dont la durée d'amortissement dépasse sept ans et le différé de paiement peut aller jusqu'à quatre ans. Ce type crédit sert à financer l'achat d'un bien d'une valeur importante telle que construction de bâtiments et l'acquisition de gros équipements. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 47)

B) Les crédits d'investissement spéciaux :

Ces crédits bénéficient d'un soutien de l'Etat, sous forme d'un apport non rémunéré payable après le crédit bancaire et d'une bonification de 50% sur les intérêts ; parmi ces crédits en trouve : (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 48)

- **Le crédit à l'emploi de jeunes ANSEJ (Agence Nationale de Soutien l'emploi de jeunes) :**

Dans le cadre de leur partenariat avec les pouvoirs publics dans le développement économique et la lutte contre le chômage, les banques algériennes ont mis en place une forme de crédit dite « crédits à l'emploi de jeunes ». Ces crédits sont destinés à financer des projets d'investissement portés par des jeunes entrepreneurs afin de faciliter leur insertion dans la vie économique et sociale du pays. Les bénéficiaires de ce type de crédit doivent être âgés entre 19 et 35 ans. Toutefois, un gérant peut être éligible jusqu'à 40 ans avec l'engagement de créer trois emplois permanents. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 48)

- **Les crédits aux chômeurs promoteurs CNAC (Caisse Nationale d'Aide aux Chômeurs) :**

Dans le cadre du dispositif ANSEJ et afin de réduire le chômage qui frappe la population active algérienne, les pouvoirs publics, en collaboration avec le secteur bancaire, ont mis en place une nouvelle forme de crédit dans le cadre du dispositif CNAC adopté et réglementé par le décret présidentiel du 30 décembre 2003 et les décrets exécutifs, du 03 janvier 2004. Ce dispositif est destiné aux chômeurs allocataires de la CNAC âgés de 35 à 50 ans. D'un montant n'excédant pas les cinq millions de dinars, avec une durée de remboursement pouvant aller jusqu'à sept ans, incluant un différé de paiement d'une à deux années. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 47)

- **Le crédit PROLIB (Profession libérale) :**

Le développement du segment «Professions Libérales» constitue un axe stratégique majeur pour les banques. Ce crédit vise à renforcer leurs parts de marché sur ce secteur en facilitant l'installation ou l'expansion des activités des professionnels indépendants. . Le montant de ce crédit diffère selon la nature de l'investissement (l'achat des équipements, l'achat du local,...) et de la situation du propriétaire (propriétaire ou locataire du local). (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 47)

- **Les crédits PROMED (Professionnels de la santé) :**

Les banques accordent une attention particulière au financement des professionnels du secteur médical. En effet, différentes banques sont devenues des partenaires stratégiques pour les principales entreprises de production, de conditionnement et de distribution des produits pharmaceutiques. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 49)

C- Le crédit-bail :

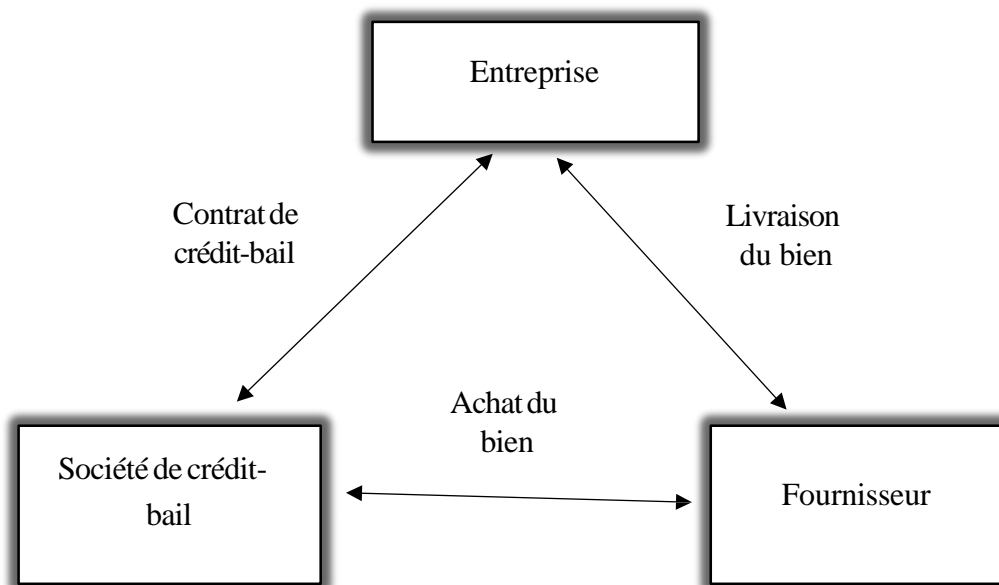
Le leasing est un mode de financement destiné aux investissements productifs. Il repose sur un contrat de location conclu entre deux parties :

- **Le crédit bailleur**, qui reste propriétaire du bien.

- **Le crédit-preneur**, qui bénéficie du droit d’usage en échange du paiement d’un loyer pendant une durée déterminée. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 22)

Le crédit bailleur donne le droit au crédit preneur d'utiliser un bien désigné pendant une période bien définie moyennant le paiement d'un loyer. Durant toute la période du contrat, le bien demeure la propriété du crédit bailleur, tandis que le crédit-preneur en est uniquement le locataire, le locataire du bien peut à la fin acquérir le bien loué définitivement en s’acquittant d’une somme appelée valeur résiduelle. Il s'agit donc d'un bail avec une option d'achat à la fin du contrat. En France, on parle de crédit- bail; en Belgique, de location-financement (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 22)

Figure 3: Opération de crédit-bail



Source : (GUENDOZI Mohamed, 2020, p. 34)

2.2.2 Le crédit d'exploitation :

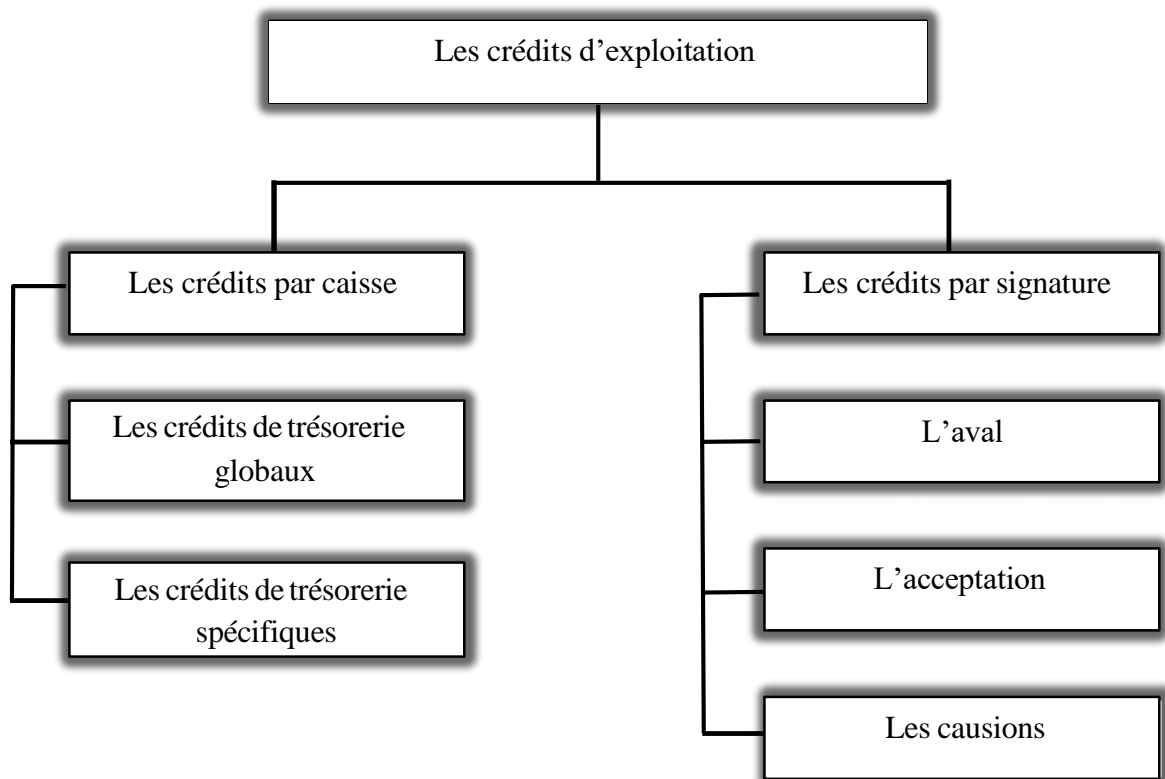
Ce type de crédit est généralement accordé pour une durée maximale d’un an (court terme).

Il permet aux entreprises de financer une insuffisance de fonds de roulement afin de faire face aux frais d'exploitation (production ou commercialisation) et aux ralentissements saisonniers des affaires, ou afin de renouveler ses stocks et de financer les comptes clients.

Pour combler ces insuffisances temporaires de capitaux, il permet aux entreprises de financer une insuffisance de fonds de roulement afin de faire face aux frais d'exploitation (production ou commercialisation) et aux ralentissements saisonniers des affaires ou afin de renouveler ses stocks et de financer les comptes clients. Pour combler ces insuffisances temporaires de capitaux.

L'entreprise sollicite l'aide de sa banque qui lui proposera une gamme de crédits d'exploitation en adéquation avec les besoins exprimés, la nature de l'activité exercée, la durée de son cycle de production et les conditions commerciales établies avec ses clients et ses fournisseurs. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 49)

Figure 4 : Les types de crédits d'exploitation



Source : (GUENDOUI Mohamed, 2020, p. 32)

- **Crédit de trésorerie :**

Ce crédit bancaire de très courte durée permet de pallier les décalages de trésorerie, notamment sert à faire face à des échéances de fin de mois (fournisseurs, règlement de la TVA, et salaires du personnel).

La banque autorise temporairement son client à rendre son compte débiteur jusqu'à un plafond défini. Les agios prélevés par le banquier ne concernent que les montants effectivement utilisés. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 49)

- **Crédit de campagne :**

Qui est un concours bancaire destiné à financer un besoin de trésorerie des entreprises dont l'activité est soumise à des variations saisonnières (on désigne par saisonnier, soit le cycle de fabrication, soit le cycle de vente de l'entreprise, soit les deux successivement).

L'entreprise doit soumettre à la banque un plan de financement détaillé de la campagne. Un plan d'amortissement, établi à l'origine, permet de définir l'échéancier de remboursement. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 50)

- **Crédit par signature :**

Consiste pour la banque à prêter sa signature au client, où la banque ne prête pas directement de l'argent, mais elle s'engage à garantir le client auprès d'un tiers, en garantissant ainsi sa solvabilité auprès de ses créanciers et d'honorer ses engagements si celui-ci se trouvait défaillant. Cette catégorie de crédits n'entraîne aucun décaissement du fond pour la banque. (GUENDOZI, s. d.)

- **Crédit de relais :**

Ce crédit permet d'anticiper une opération financière dont la réalisation est certaine ou quasi-certaine. Le crédit sert à compenser le décalage entre le besoin de financement immédiat et la mise en place du crédit définitif. Ce type de prêt est généralement plus coûteux que le crédit de référence et tout retard dans la réalisation du financement de base entraîne des surcoûts supplémentaires. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 50)

3. Le cycle de vie des crédits bancaires

Contrairement aux produits non bancaires, qui incluent une phase supplémentaire de croissance, les produits bancaires suivent un cycle de vie comprend trois phases : le lancement, la maturité et le déclin.

3.1 La phase de lancement :

Cette phase, relativement courte et brève, correspond à l'introduction du produit bancaire qui est créé par la banque elle-même puis imité par les autres. Il peut être aussi créé par une banque avant d'être imité par d'autres établissements, ou être imposé par une réglementation, et l'ensemble de la profession bancaire le met sur le marché.(Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 51)

3.2 La phase de maturité :

Cette phase est assez longue, cette étape correspond à la stabilisation de l'utilisation du produit bancaire. Une concurrence s'installe entre les différentes banques, chacune cherchant à capter des parts de marché en adaptant son offre.(Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 51)

3.3 La phase de déclin :

Cette phase est la plus longue. L'apparition de produits de substitution entraîne progressivement la disparition du produit bancaire existant. Afin d'éviter que la clientèle habituée à consommer un ancien produit manifeste de la réticence à sa disparition, la banque continue souvent à proposer l'ancien produit à ses clients afin de ne pas susciter de résistance au changement.(Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 51)

4. Le financement cycle d'investissement :

4.1 Définition de l'investissement :

L'investissement repose essentiellement sur l'engagement de capitaux dans le processus de production. Par essence, il s'apparente à un pari, impliquant le renoncement à une satisfaction immédiate et certaine en échange d'une perspective de gain futur.

L'investissement productif, réalisé par l'entreprise, concerne les acquisitions de biens matériels tels que les équipements et les machines. En complément, il existe un investissement immatériel, englobant les dépenses en recherche et développement, en formation, en acquisition de licences et de logiciels, ainsi que les dépenses publicitaires. Enfin, l'investissement net correspond à la différence entre l'investissement brut et l'amortissement. (Blancheton, 2020)

4.2 Typologie de l'investissement :

La classification et la définition d'une typologie des investissements ne sont pas aisées, car la problématique de l'investissement varie en fonction du secteur d'activité, de la taille, de la structure et de la stratégie de l'entreprise.

Une première méthode de classification repose sur l'approche comptable, qui distingue les investissements selon la nature des actifs concernés :

- **Les actifs corporels**, qui regroupe les biens matériels tels que les équipements, les machines, les installations techniques et l'outillage ;
- **Les actifs incorporels**, comprenant les éléments immatériels comme les brevets, les licences, les logiciels ou encore le fonds de commerce ;
- **Les actifs financiers**, correspondant aux participations dans d'autres entreprises et aux prises de contrôle.

Une deuxième classification repose sur la finalité du projet et la stratégie de l'entreprise. Elle permet d'identifier quatre types d'investissements :

- **L'investissement de renouvellement**, destiné à préserver la capacité de production et de distribution de l'entreprise en remplaçant les équipements obsolètes sans modifier la production ;
- **L'investissement de productivité**, qui vise à moderniser les outils de production afin de réduire les coûts et d'améliorer l'efficacité ;

- **L'investissement d'expansion**, permettant d'accroître la capacité de production et de renforcer la position de l'entreprise sur le marché ;
- **L'investissement d'innovation ou de diversification**, qui englobe le développement de nouvelles activités, le lancement de nouveaux produits ou la conquête de nouveaux marchés.

Enfin, une troisième approche consiste à classer les investissements selon la répartition dans le temps des flux financiers, en distinguant :

- Un apport initial unique suivi de revenus échelonnés sur plusieurs périodes (exemple : l'achat d'une machine) ;
- Un investissement progressif aboutissant à un revenu ponctuel (exemple : la production d'un film avec vente des droits d'exploitation) ;
- Un investissement continu générant des revenus réguliers (exemple : la construction d'un complexe industriel avec des extensions prévues). (GUENDOZI Mohamed, 2020, p. 12)

4.3 Évaluation financière des investissements :

L'évaluation financière est une étape clé dans l'étude d'un projet, qui vise à déterminer sa viabilité et les conditions nécessaires à sa mise en œuvre, en tenant compte des normes et contraintes applicables. Elle s'appuie sur des analyses techniques et commerciales qui sont déjà effectuées pour chiffrer les flux financiers associés au projet et en évaluer la rentabilité et les modalités de financement.

Pour cela, plusieurs scénarios sont généralement construits à partir d'une analyse de sensibilité, prenant en compte les différents risques encourus par le projet. Cette démarche permet à une entreprise de déterminer si un projet est rentable et s'il mérite d'être réalisé. Lorsqu'il s'agit de choisir entre plusieurs projets, cette analyse aide à identifier celui qui offre la meilleure rentabilité. (Houdayer, 1982)

4.3.1 Les critères à temporels de choix des investissements :

Les critères a temporels permettent de muserez la rentabilité d'un investissement sans prendre en compte l'influence du temps sur la valeur de l'argent. Les deux principaux critères utilisés sont :

- le taux moyen de rentabilité (TMR) ;
- le délai de récupération. (AMEL HACHICHA, 2013, p. 12)

A) Le taux moyen de rentabilité (TMR) :

Le taux moyen de rentabilité est une méthode comptable qui mesure la rentabilité d'un investissement. C'est le rapport du bénéfice annuel moyen après impôts à l'investissement net moyen pendant la durée du projet :

$$\text{TMR} = \text{Bénéfice net moyen annuel} / \text{Investissement net moyen annuel}$$

Étant qu'il s'agit d'une méthode comptable, l'investissement est évalué en tenant compte des amortissements, qui influencent sa valeur au fil du temps (entre le début et la fin de l'année). On calcule alors la valeur moyenne de l'investissement chaque année, puis on en tire une moyenne sur l'ensemble de la période. (AMEL HACHICHA, 2013, p. 12)

Dans le cas où l'amortissement est linéaire, la formule se simplifie :

$$INM = (I_0 + VR_n) / 2$$

Par ailleurs, Le TMR est parfois calculé par rapport à l'investissement initial. On obtient alors, le Return on Original Investment (ROI), qui se définit comme suit :

$$ROI = \text{Bénéfice net moyen annuel} / \text{Investissement initial}$$

- **Décision d'investissement :** (HACHICHA, 2013)

Un projet est accepté si son TMR dépasse un taux minimum prédéfini. Lorsqu'il faut choisir

Entre plusieurs projets dont on ne doit retenir qu'un seul, le projet qui sera retenu est celui qui a le TMR le plus élevé. Un projet avec un TMR négatif est systématiquement rejeté.

- **Avantages et inconvénients :**

L'avantage principal du TMR est sa simplicité : il est basé sur des données comptables facilement accessibles et immédiatement disponibles. Cependant, son principal inconvénient est qu'il se fonde sur les bénéfices comptables et non sur les flux de trésorerie (cash-flows). De plus, il ne prend pas en compte la répartition des flux dans le temps, car les bénéfices futurs sont plus incertains que ceux des premières années.(AMEL HACHICHA, 2013)

B) Le délai de récupération :

Le délai de récupération d'un projet correspond au temps nécessaire pour récupérer l'investissement initial grâce aux flux de trésorerie générés par le projet.(AMEL HACHICHA, 2013)

Si les cash-flows sont :

- **constants**, le délai de récupération est égal, donc tout simplement c'est le rapport entre l'investissement initial et le cash-flow annuel.
- **variant**, on les cumule jusqu'à atteindre la dépense initial.

- **Décision d'investissement :**

Un projet est jugé par la durée la plus courte du recouvrement, car l'incertitude sur sa rentabilité diminue plus rapidement. . Il s'agit donc, de comparer le délai de recouvrement calculé à un certain délai maximum fixé par l'investisseur et ne retient que les projets dont le délai de récupération est inférieur à cette limite.(AMEL HACHICHA, 2013)

4.3.2 Les critères temporels de choix des investissements :

Les limites présentées par les méthodes atemporelles ont conduit au développement de critères tenant compte du facteur temps et basés sur les cash-flows. Les deux principaux sont :

- la valeur actuelle nette (VAN) ;
- le taux de rendement interne (TRI). (AMEL HACHICHA, 2013)

A) La valeur actuelle nette (VAN) :

La VAN mesure la valeur totale des flux de trésorerie générés par un projet d'investissement, actualisés à un taux représentant le coût d'opportunité du capital, puis soustrait de l'investissement initial :

$$VAN = - I_0 + \sum CFN_t / (1 + k)^t$$

Où :

- CFN_t = les cash-flows nets générés à la période t ,
- I_0 = l'investissement initial,
- k = le taux d'actualisation,
- n = la durée de vie du projet. (AMEL HACHICHA, 2013)

- Décision d'investissement :

La VAN indique le montant qu'un projet ajoute ou retranche de la valeur marchande d'une entreprise, en supposant que les fonds qui ne sont pas utilisés pour la réalisation du projet étudié, seront placés ailleurs au taux d'actualisation.

Un projet est accepté uniquement si sa VAN est positive, car cela signifie qu'il crée

De la valeur pour l'entreprise. En cas de choix entre plusieurs projets, on privilégie celui ayant la VAN la plus élevée.(AMEL HACHICHA, 2013)

- Avantages et inconvénients :

L'intérêt de la VAN est qu'elle prend en compte l'actualisation et se base sur les cash-flow. Cependant, elle présente l'inconvénient d'être subjective puisqu'un projet d'investissement nécessite un investissement initial plus important aura souvent une VAN plus élevée, sans être forcément pour autant le projet le plus rentable.(AMEL HACHICHA, 2013)

A- Le taux de rendement interne (TRI) :

Le TRI est le taux d'actualisation qui annule la VAN, c'est-à-dire le taux pour lequel l'investissement initial est égal à la somme des cash-flows actualisés :

$$I_0 = \sum CFN_t / (1 + k)^t$$

Décision d'investissement :

Pour décider d'accepter ou de refuser un projet d'investissement, le TRI d'un projet est comparé à un taux minimum d'acceptation souvent appelé taux d'acceptation ou de rejet. Si le TRI est supérieur à ce seuil, le projet est accepté. En cas où la décision concerne le choix entre plusieurs projets, on garde celui ayant le TRI le plus élevé. (AMEL HACHICHA, 2013)

5. La réglementation prudentielle bancaire :

La réglementation prudentielle bancaire a pour objectif de garantir la solvabilité et la liquidité ou la stabilité financière, en respectant des normes de gestion des risques.

Aujourd'hui les réglementations sont définies principalement par les autorités nationales, ces réglementations sont encadrées par le Comité de Bâle, qui est renforcé.

Progressivement par les normes à travers les accords successifs : Bâle I, Bâle II, Bâle III et plus récemment Bâle IV. (Gabteni Héger, al, 2020)

5.1 Le comité de BALE :

Le Comité de Bâle, fondé en 1974 par les dix principales nations industrialisées, a pour objectif de renforcer la stabilité du système financier mondial, d'améliorer la supervision bancaire et de favoriser la coopération entre les régulateurs. Il rassemble aujourd'hui des superviseurs de 27 pays, parmi lesquels figure l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Australie, la Belgique, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée, l'Espagne, les États-Unis, la France, Hong Kong, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, les Pays-Bas, le Royaume- Uni, la Russie, Singapour, la Suède, la Suisse et la Turquie.

Son organe de gouvernance est composé de gouverneurs de banques centrales et de responsables du contrôle bancaire. En tant qu'instance internationale, le Comité élabore des recommandations sur la supervision bancaire, qui sont soumises aux États membres et aux acteurs du secteur financier afin d'en mesurer les effets.

Une fois adoptées, ces recommandations sont intégrées dans les réglementations nationales des pays membres et peuvent également être suivies par d'autres nations souhaitant s'y conformer. (Eric LAMARQUE, al, 2015, p. 51)

5.1.1 Bâle I et le ratio Cooke (1988) :

Le premier cadre réglementaire imposait aux banques, Bale 1 a institué un ratio qui mettait en relation les fonds propres minimum de 8 % des actifs pondérés en fonction des risques. Les établissements de crédit ont fait l'objet de critique le ratio de solvabilité en terme de :

- La classification des risques ;
- La norme uniforme de 8% ne permet pas de réalise une bonne allocation des fonds propre ;
- La cause de risque opérationnel est les biens de défaillance bancaires qui n'était pas pris en compte.(Gabteni Héger, al, 2020, p. 41)

5.1.2 Bâle II et le ratio MCDonough (2004) :

Bâle II repose sur trois piliers fondamentaux concernant la mesure des risques qui fait l'objet de trois aménagements significatifs :

- **Premier pilier :**

En premier lieu, la banque peut utiliser trois méthodes (une méthode standard, méthode reposant sur des notations interne ou une méthode avanche de notation interne) pour définir et calculer les exigences en fonds propres pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel dont le total doit être au minimum égal à 8% des actifs pondérés.(Gabteni Héger, al, 2020)

- **Deuxième pilier :**

Mise en place des nouvelles méthodologies d'évaluation et de surveillance des risques, permettant aux régulateurs d'ajuster les exigences en fonction du profil de risque des banques. Ce qui conduit à un mode de régulation plus qualitatifs que l'on appel autocontrôle.(Gabteni Héger, al, 2020)

- **Troisième pilier :** Renforcement de la transparence afin d'améliorer la discipline de marché et l'évaluation des risques.(Gabteni Héger, al, 2020)

5.1.2 Bâle III (2010-2019) :

Bâle III a introduit des exigences supplémentaires à la suite de la crise financière de 2007-2008 afin de renforcer la stabilité du système bancaire. Tout d'abord, la qualité des fonds propres a été améliorée avec une hausse du ratio des fonds propres de base (CET 1), passant de 2 % à 4,5 %. Ensuite, de nouveaux ratios de liquidité ont été instaurés pour prévenir les crises de liquidité. Le ratio de couverture de liquidité (LCR) vise à garantir que les banques disposent de suffisamment de liquidités pour faire face à un mois de tensions financières, tandis que le ratio de financement stable net (NSFR) s'assure que les établissements bancaires disposent d'un financement stable à long terme. Enfin, un ratio de levier a été

Mis en place pour limiter l'endettement des banques, en le plafonnant à 3 % des fonds propres de base. (Gabteni Héger, al, 2020)

Tableau 1 : les défèrent texte de la Bale

Texte (année)	Niveau du ratio de fonds propres prudentiels	Risques pris en compte
Bale 1 (1988)	Supérieur à 8%	Risque de crédit au départ, puis risque de marché (à partir des années 2000)
Bale 2 (2004)	Supérieur à 8%	Risque de crédit (nouvelle modalité de calcul par rapport à Bale 1) risque de marché et risque opérationnels liée au fonctionnement de la banque
Bale 3 (du 2012 à 2019)	Supérieur du 12 à 15% selon la taille des établissements	Risque de crédit, transition, risque de contrepartie, risque de marche et risque opérationnels

Source : (Eric LAMARQUE, al, 2015, p. 51)

5.2 Réglementation prudentielle en Algérie :

Afin de garantir la stabilité du système bancaire et faire face à tous les risques, les autorités algériennes ont élaboré une réglementation prudentielle par le biais de l'instruction n°74-94 du 29 novembre 1994. Cette réglementation impose aux banques et établissements financiers algériens le respect de plusieurs exigences, notamment en matière de ratios de division et de couverture des risques, de solvabilité et de classification des créances. (Lotfi Boughadou, al, 2017, p. 30)

5.2.1 Le ratio de division et de couverture des risques :

Pour limiter l'exposition des banques aux risques excessifs, deux ratios spécifiques doivent être respectés :

- Le premier ratio :

Défini par l'article 1 de l'instruction n°74/94, relative à la fixation de règles prudentielles des banques, stipule que l'exposition au risque envers un même bénéficiaire ne doit pas

Dépasser 25 % des fonds propres nets de l'établissement prêteur.(Lotfi Boughadou,al, 2017)

- **Le deuxième ratio :**

Relatif aux « grands risques », c'est le montant total des risques qui dépasse individuellement 15 % des fonds propres nets de l'établissement prêteur et ne puisse excéder dix fois ces fonds propres nets. (Lotfi Boughadou,al, 2017)

5.2.2 Le ratio de solvabilité :

Les banques et établissements financiers doivent respecter et maintenir en permanence un ratio de solvabilité minimum de 8 %, qui doit être défini comme le rapport entre les fonds propres nets et l'ensemble des risques de crédit encourus.

La formule correspondante est :

$$\mathbf{R.S = Fonds Propres Nets / Risques Encours Pondérés \geq 8\%}$$

Ce ratio doit être déclaré deux fois par an, au 30 juin et au 31 décembre. (Lotfi Boughadou,al, 2017)

5.2.3 Le suivi des engagements :

Selon l'article 15 de l'instruction n°74/94, les banques et établissements financiers algériens sont tenus de :

- Élaborer et adapté une déclaration de principe sur leur stratégie en matière de prêts et de placements, à soumettre à la commission bancaire.
- L'application des méthodes internes concernant la gestion des crédits, incluant un plafond de crédit et un système d'évaluation des risques.
- Mettre en place des audits internes réguliers afin d'assurer la diversification des portefeuilles et la mise en gestion appropriée de l'actif et du passif.
- Fournir un rapport d'audit externe pour toutes les entreprises où l'exposition aux risques dépasse 15 % des fonds propres nets. (Lotfi Boughadou,al, 2017)

5.2.4 Classification des créances :

Conformément à l'article 17 de l'instruction n°74/94 du Novembre 1994 relative à la fixation des règles prudentielles et les créances des banques qui doivent être classées en deux catégories :

- **Créances courantes** : dont le recouvrement est jugé certain et dans les délais.
- **Créances classées** : qui est considérées comme risque, qui est classé par ordre potentiellement qui sont compromises ou très risquées. (Lotfi Boughadou, al, 2017)

6 Les risques bancaires :

Le risque bancaire correspond à l'ensemble des incertitudes auxquelles une banque est confrontée dans son activité. Il englobe divers types de risques tels que le risque de marché, de liquidité, opérationnel et le risque de crédit Etc. La spécificité du risque bancaire réside dans les interactions entre ces différentes formes de risques, ce qui justifie une réglementation prudente du secteur. (Pierre André Chiappori, al, 1996)

6.1 Typologie des risques bancaires :

6.1.1 Risque de marché :

Il s'agit du risque de perte de valeur des instruments financiers, résultant des fluctuations des paramètres de marché, de leur volatilité et des corrélations entre eux. Ces paramètres concernent notamment les taux de change, les taux d'intérêt, ainsi que les prix des titres (actions, obligations), des matières premières, des produits dérivés et de tout autre actif, y compris les actifs immobiliers. (Générale Société, 2012)

6.1.2 Risque opérationnel (d'exploitation) :

Il s'agit d'un risque de pertes résultant de l'insuffisance ou de la défaillance des processus internes, qu'elles soient liées au personnel, aux systèmes ou à des événements externes. (Maurer, Éric Lamarque et Frantz, 2009)

6.1.3 Risque de liquidité :

Le risque de liquidité désigne la possibilité que les déposants retirent leurs fonds d'une banque. Ces retraits sont influencés par leur perception de la valeur marchande et de la solvabilité de l'établissement. En effet, si les créanciers considèrent que la valeur actuelle des actifs de la banque est inférieure à celle de son passif, ils chercheront à récupérer leur argent en propriété. Ce phénomène, connu sous le nom de « *Bank run* », peut entraîner la faillite de la banque. (Abdelkader EL OUDRI, 2024, p. 131)

6.1.4 Risque de crédit :

Le « risque de crédit » désigne la possibilité de perte qu'une banque peut subir en cas de défaillance d'une contrepartie. Cette défaillance se manifeste par l'incapacité de l'emprunteur à honorer le remboursement de ses dettes. Par conséquent, les banques doivent évaluer ce risque afin de réduire leur niveau d'exposition. (Abdelkader EL OUDRI, 2024, p. 127)

6.2 Les type de risque crédits :

Il existe plusieurs types de crédits qu'une banque peut rencontrer, les plus importants d'entre eux sont :

A. Risque de non remboursement :

C'est un risque qui se traduit par la défaillance du débiteur à échéance ca-veux-dire le débiteur ne règle pas sa dette à l'échéance prévue, il se produit lorsque la créance détenue sur un client est partiellement ou totalement irrécupérable. Il est directement lié à la situation financière, commerciale ou industrielle de l'entreprise, ainsi qu'aux particularités de son secteur d'activité. Il peut également s'agir de la mauvaise foi du débiteur. C'est le risque le plus courant et le plus dangereux pour le bailleur de fonds. (Lotfi Boughadou, al, 2017)

B. Risque de taux :

Ce risque découle d'une évolution divergente entre le rendement des crédits accordés par la banque et le coût de son refinancement. Une évolution défavorable des taux d'intérêt peut traduire un manque à gagner, malgré le respect par la banque et son client, de leurs

Engagements contractuels. Ce risque apparaît dans le cas d'une augmentation du taux de référence par rapport au taux des crédits octroyés alors que celui-ci a été fixé d'avance. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 57)

C. Risque de change :

Ce risque apparaît lorsqu'un prêt est octroyé dans une devise étrangère. Il découle de la fluctuation des taux de change de la devise par rapport à ceux de la monnaie nationale. Une hausse du cours de la devise entraîne un gain pour la banque, tandis qu'une baisse génère une perte. (Lotfi Boughadou,al, 2017, p. 57)

D. Risque juridique :

Ce sont des risques provient de litiges avec divers acteurs (client, membre, personnel, administration, autre établissement de crédit), Il peut résulter d'anomalies contractuelles, d'ambiguïtés dans l'exécution des opérations, ou encore du non- respect des dispositions légales et réglementaires applicables par l'établissement. (Lotfi Boughadou,al, 2017)

6.3 les méthodes d'évaluation Des risques crédit d'investissement :

Être banquier, c'est d'abord évaluer le risque. Chaque banque doit réaliser une analyse pour examiner la situation financière de l'entreprise qui demande un crédit. L'objectif est bien sûr dépendre la mesure de la solidité financière et de la capacité de remboursement. Pour cela, la banque s'appuie, d'une part, sur des méthodes traditionnelles et, d'autre part, sur des méthodes modernes : (Azzouz Elhamma, 2011, p. 2)

6.3.1 Les méthodes traditionnelles :

Les établissements bancaires, dont la principale activité consiste à octroyer des crédits, elles doivent apprécier avec soin le risque de défaillance dans le remboursement des prêts pour assurer les financements qu'ils proposent. Cette appréciation se fait à travers l'analyse de la solvabilité présente et future de l'emprunteur afin de coordonner au mieux les conditions d'octroi de crédit. Pour ce faire, ils ont utilisé les méthodes traditionnelles faisant appel à l'examen minutieux des états financiers à l'évaluation de la situation économique de l'emprunteur et d'autres critères qualitatifs. (Zineb chibel; al et al., 2018, p. 933)

A. L'analyse financière :

L'analyse financière reflète la situation d'une entreprise en offrant une vue d'ensemble sur sa stabilité et son influence sur son environnement (Philippe Thomas, 2017, p. 19). C'est une approche ancienne et couramment utilisée pour évaluer les risques. Les banques analysent plusieurs ratios et effectuent des calculs à partir du bilan et du compte de résultat.....ect pour mesurer la performance de l'entreprise. (Zineb chibel; al et al., 2018)

A.1 Généralité sur les principaux états financière :

- **Le bilan :**

C'est un outil permettant d'examiner la structure financière et l'équilibre de l'entreprise. Il reflète sa situation patrimoniale à un moment donné.

Le bilan comptable suit deux approches distinctes : les éléments de l'actif et du passif sont classés selon leur destination et leur origine, ainsi que selon leur liquidité et leur exigibilité. (Béatrice et Francis Grandguillot, 2016)

- **Le compte de résultat :**

Le compte de résultat est un élément des comptes annuels. Il regroupe les produits et les charges de l'exercice, sans tenir compte de leur date d'encaissement ou de paiement. Il permet de calculer le résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) en faisant la différence entre les produits et les charge. (Béatrice et Francis Grandguillot, 2016)

$$\text{Résultat} = \text{Les produits} - \text{Les charges}$$

- **Le tableau des flux de trésorerie :**

C'est un document de synthèse qui explique la variation de trésorerie. Il présente les entrées et sorties d'argent de l'entreprise sur une période donnée. (Esnault & Dinasquet, 2009)

A.2 L'analyse des états financiers :

L'analyse de la structure financière d'une entreprise repose principalement sur trois points :

- L'analyse de l'équilibre financier ;
- L'analyse des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) et de la rentabilité ;
- L'évaluation et l'interprétation des principaux ratios financiers.

A.2.1 Analyse l'équilibre financière de l'emprunteur à travers le bilan :

L'analyse de l'équilibre financier est cruciale pour apprécier la solidité financière d'un emprunteur. Elle repose sur la comparaison entre le fonds de roulement et le besoin de financement d'exploitation. La trésorerie en découle directement. (Bruslerie, Hubert, 2010)

- **Fond de Roulement Net Global (FRNG) :**

Le fonds de roulement correspond aux ressources financières à long terme dont dispose l'entreprise pour couvrir les éléments du bas du bilan, notamment son cycle d'exploitation. (Bruslerie, Hubert, 2010)

$\text{FRNG} = \text{Ressource stable} - \text{les emplois stables}$
--

- Un FRNG positif signifie que les ressources stables dépassent les emplois stables, ce qui permet de financer l'exploitation.
- Un FRNG nul indique que les capitaux permanents couvrent uniquement les besoins à long terme.
- Un FRNG négatif peut entraîner un risque financier en raison d'un manque de liquidités. (*chapitre-3-Lanalyse-de-l'équilibre-financier-de-l'entreprise.pdf*, s. d.)

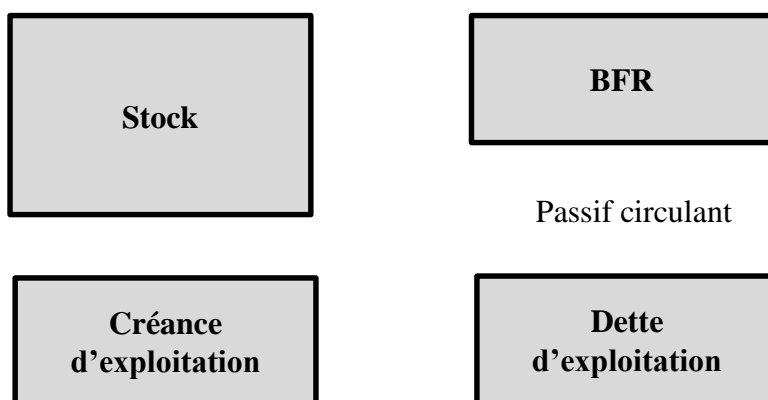
- **Besoin en Fond de Roulement (BFR) :**

Le BFR représente la différence entre l'actif circulant et le passif circulant. Il joue un rôle essentiel dans la gestion financière de l'entreprise, car il correspond aux fonds nécessaires pour financer son cycle d'exploitation.(Pierre clauss, al, 2021)

$$\text{BFR} = \text{Créances clients} + \text{Stocks} - \text{Dettes fournisseur.}$$

- Un BFR positif signifie que l'entreprise a besoin d'argent pour financer son activité. Ce besoin peut être couvert par le fonds de roulement (FR) ou par des dettes à court terme.
- Un BFR négatif montre que l'entreprise a plus de ressources que de besoins, ce qui améliore sa trésorerie.
- Un BFR nul indique que les ressources de l'entreprise suffisent à financer son activité sans avoir besoin d'argent supplémentaire.(Pierre clauss, al, 2021)

Figure 5 : Besoin en fonds de roulement (BFR)



Source :(Nicolas, Franck, 2012)

- **La trésorerie Nette :**

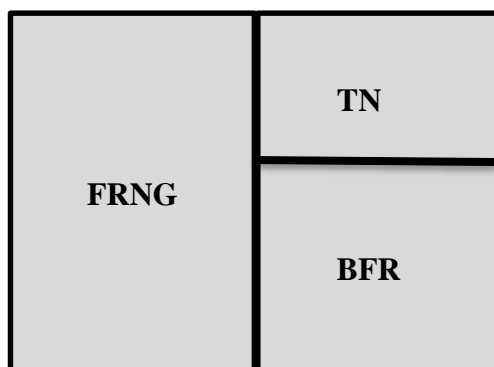
La trésorerie correspond à l'ensemble des actifs rapidement convertibles en liquidités pour le règlement des dettes à court terme. Elle peut être calculée de deux manières : par ses composants ou à partir du fonds de roulement et du besoin en fonds de roulement. (Rima, Mennaa, 2023)

$\begin{aligned} \text{Trésorerie} &= \text{trésorerie « actif » (TA)} - \text{trésorerie « passif » (TP)} \\ \text{Trésorerie (TR)} &= \text{fonds de roulement (FR)} - \text{besoin en fonds de roulement} \end{aligned}$

Interprétation des résultats :

- Une $TN > 0$ indique que les ressources stables suffisent à financer le cycle d'exploitation.
- Une $TN < 0$ ($FR < BFR$) signifie que le fonds de roulement ne couvre pas le besoin en fonds de roulement, donc l'entreprise elle est obligé à emprunter pour respecter ses obligations financières.
- Une $TN = 0$ traduit une couverture optimale des emplois stables et du besoin en fonds de roulement, considérée comme la situation idéale. (Nicolas, Franck, 2012)

Figure 6: Lien entre FRNG, BFR et trésorerie



Source : (Nicolas, Franck, 2012)

A.2.2 Evaluation des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) :

Les soldes intermédiaires de gestion sont calculés à partir des éléments du compte de résultat. Leur analyse permet de comprendre la formation du résultat net et d'évaluer l'évolution de la performance et de la rentabilité de l'entreprise dans le temps et par comparaison. Ils se composent de neuf(9) soldes : (Béatrice et Francis Grandguillot, 2016)

- **Le chiffre d'affaire(CA) :**

C'est un indicateur qui permet de distinguer le chiffre d'affaires provenant de l'activité de l'entreprise. (Béatrice et Francis Grandguillot, 2016)

$$\text{CA} = \text{Vente de marchandises} + \text{Production vendue}$$

- **La marge commerciale(MC) :**

La marge commerciale concerne uniquement l'activité de négoce. Elle représente la ressource générée par l'activité commerciale et permet d'évaluer l'évolution de la politique commerciale de l'entreprise. Exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires, elle peut être décomposée par ligne de produits pour mieux analyser sa composition et son évolution dans le temps.(Béatrice et Francis Grandguillot, 2016)

$$\text{MC} = \text{Ventes nettes de marchandises} \\ - \\ \text{Coût d'achat des marchandises vendues}$$

- **La production de l'exercice(PE) :**

La production de l'exercice ne concerne que les activités industrielles et de services. Elle évalue le niveau d'activité de production de l'entreprise.

(Béatrice et Francis Grandguillot, 2016)

$$\text{PE} = \text{Production vendue} \pm \text{Production stockée} + \text{Production immobilisée}$$

- **La valeur ajoutée :**

La valeur ajoutée mesure l'importance économique de l'entreprise et son niveau de croissance. Elle représente la richesse qu'elle génère et constitue un indicateur clé pour évaluer son activité économique. Elle sert à rémunérer l'État, le personnel, les prêteurs, les associés et l'entreprise elle-même. (Béatrice et Francis Grandguillot, 2016)

$$\text{VA} = \text{PE} + \text{MC} - \text{Consommation en provenance des tiers}$$

- **Excédent Brut d'Exploitation (EBE) :**

L'excédent brut d'exploitation évalue la performance économique de l'entreprise et sa rentabilité opérationnelle, sans tenir compte de la politique d'amortissement, du coût de l'endettement et du mode d'imposition. Il reflète la capacité de l'entreprise à générer des ressources de trésorerie par son activité principale, constituant ainsi un flux de fonds. Cet indicateur est particulièrement utilisé pour comparer les entreprises d'un même secteur d'activité. (Béatrice et Francis Grandguillot, 2016)

$$\text{EBE} = \text{VA} + \text{Subvention d'exploitation} - \text{Impôts et taxes} - \text{Charge personnel}$$

- **Résultat d'Exploitation (RE) :**

Le résultat d'exploitation correspond à la ressource nette générée par l'activité normale de l'entreprise, en intégrant sa politique d'amortissements, de dépréciations et de provisions,

Mais sans considérer sa politique financière. Contrairement à l'excédent brut d'exploitation, il ne représente pas un flux de fonds, car il inclut des produits et charges calculés.(Béatrice et Francis Grandguillot, 2016)

$$\text{RE} = \text{EBE} + \text{Produits divers} + \text{Transfert de charge d'exploitation} - \text{Frais divers} - \text{Dotations aux amortissements et provisions}$$

- **Résultat Courant Avant Impôts (RCAI) :**

Le résultat courant avant impôt évalue la rentabilité économique et financière de l'entreprise. Sa comparaison avec le résultat d'exploitation permet d'analyser l'impact de la politique financière, notamment en matière d'endettement et de placement, sur la formation du résultat.(Béatrice et Francis Grandguillot, 2016)

$$\text{RCAI} = \text{RE} + \text{Produits financiers} - \text{Charges financières}$$

- **Résultat Exceptionnel (REX) :**

Le résultat exceptionnel mesure les ressources dégagées par les opérations non courantes de l'entreprise. (Béatrice et Francis Grandguillot, 2016)

$$\text{REX} = \text{Produits exceptionnels} - \text{Charges exceptionnelles}$$

- **Résultat Net de l'Exercice (RNE) :**

Le résultat net de l'exercice représente les ressources restantes à la disposition de l'entreprise ainsi que le revenu des associés après impôt. (Béatrice et Francis Grandguillot, 2016)

$$\text{RNE} = \text{RCAI} \pm \text{REX} - \text{Participation des salariés} - \text{Impôts sur les bénéfices}$$

A.2.3 Capacité d'Autofinancement (CAF) :

La banque évalue la capacité de l'entreprise avant d'accorder un crédit afin d'analyser sa solvabilité et sa capacité de remboursement.

La capacité d'autofinancement est la principale ressource durable de l'entreprise, représentant un surplus monétaire lui permettant de financer ses investissements, ses dettes et ses dividendes. Elle constitue un flux de fonds. Une capacité d'autofinancement négative indique une situation critique et une hausse du risque financier. La (CAF) est calculée à partir du tableau des Soldes Intermédiaires de gestion et peut être déterminée selon deux méthodes distinctes : (Béatrice et Francis Grandguillot, 2016).

- **La Méthode soustractive :** (Béatrice et Francis Grandguillot, 2016)

$$\text{CAF} = \text{EBE} + \text{Autres produits encaissables (sauf produit des cessions d'éléments D'actifs)} - \text{Autres produits décaissables}$$

- **La Méthode additive :** (Béatrice et Francis Grandguillot, 2016)

$$\text{CAF} = \text{Résultat Net} + \text{Charge non décaissable} - \text{Produit non encaissable} - \text{Produit des cessions d'éléments d'actifs}$$

Plus la Capacité d'Autofinancement (CAF) est élevée, plus l'entreprise dispose de ressources propres, renforçant ainsi son autonomie financière. (Béatrice et Francis Grandguillot, 2016)

A.2.4 L'appréciation de l'entreprise demandeuse de crédit par les ratios :

Un ratio est le rapport entre deux grandeurs, qu'elles soient de même nature ou non. Les ratios financiers sont calculés à partir des données issues des documents comptables (bilan, compte de résultat) ou de sources extracomptables (soldes intermédiaires de gestion, tableaux de flux...). Ils sont variés et peuvent s'exprimer sous différentes formes, telles que des pourcentages ou des coefficients. (Rima, Mennaa, 2023)

➤ Les Ratios de structure financière :

Les ratios financiers aident à mesurer la stabilité de l'entreprise et sa capacité à honorer ses engagements. Ils permettent aussi d'analyser les sources de financement utilisées et les charges financières qui peuvent impacter sa solvabilité à long terme. (Acques Villeneuve, 1995, p. 15)

- Ratio de capacité d'emprunt :

Appelé aussi couverture de l'emprunt bancaire par l'avoir, est un indicateur de structure financière. Il mesure l'équilibre entre les fonds apportés par les actionnaires et ceux prêtés par la banque pour répondre aux besoins de liquidité.

Les banques l'utilisent pour évaluer le risque avant d'accorder ou de renouveler un prêt, en tenant compte des fonds laissés dans l'entreprise par les actionnaires. Une couverture positive permet à l'entreprise de mettre en place des stratégies de croissance sans être limitée par un manque de fonds. (Acques Villeneuve, 1995, p. 16)

Ce ratio se mesure comme suit :

$$\text{Ratio de capacité d'emprunt} = \frac{\text{Avoir des actionnaires} + \text{Crédits reportés} + \text{Avances}}{\text{Emprunt bancaire}}$$

- **Ratio de couverture de la dette :**

Ce ratio évalue si les fonds générés par l'entreprise sont suffisants pour rembourser la partie à court terme de sa dette à long terme ainsi que les intérêts. Étant donné que la dette engage l'entreprise sur le moyen terme, elle doit évaluer sa capacité à se financer elle-même. Ce ratio se mesure comme suit : (Jacques Villeneuve, 1995, p. 17)

$$\text{Ratio de couverture de la dette} = \frac{\text{Bénéfice d'exploitation} + \text{Intérêts} + \text{Amortissements}}{\text{Portion courante de la dette à long terme} + \text{Intérêts}}$$

- **Ratio l'autonomie financière de l'entreprise :**

Ce ratio montre la part des capitaux propres dans toutes les ressources de l'entreprise. Il sert à évaluer son autonomie financière par rapport à l'ensemble de son financement. (Cohen Elie, 1991)

$$\text{Ratio d'autonomie financière} = \frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Passif total}}$$

➤ **Les ratios de Liquidité :**

- **Ratio de liquidité immédiate :**

Ce ratio montre la capacité de l'entreprise à rembourser immédiatement ses dettes en fonction de sa trésorerie. Cependant, il est peu fiable en raison des fluctuations de l'encaisse. (Cohen, Elie, 1991)

$$\text{Ratio de liquidité immédiate} = \frac{\text{Disponibilités}}{\text{Dettes à moins d'un an}}$$

- **Ratio de liquidité général :**

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes à court terme. Il compare ses liquidités potentielles (actifs rapidement convertibles en argent) à ses dettes exigibles à court terme. (Cohen Elie, 1991)

$$\text{Ratio de liquidité générale} = \frac{\text{Actifs circulants}}{\text{Dettes à court terme}}$$

- **Ratio de liquidité restreinte :**

Ce ratio indique la capacité de l'entreprise à rembourser immédiatement ses dettes en fonction de sa trésorerie. Cependant, il est peu fiable en raison des variations de l'encaisse. (Cohen Elie, 1991)

$$\text{Ration de liquidité restreinte} = \frac{\text{Valeurs réalisables et disponibles}}{\text{Valeurs réalisables et disponibles}}$$

➤ **Les ratios de rotation :**

Les ratios de rotation donnent des indications précieuses pour analyser le bilan. Ils montrent la vitesse à laquelle certains éléments du bilan se renouvellent dans l'activité courante de l'entreprise (Cohen Elie, 1991)

- **Ratio de rotation des stocks :**

Ce ratio mesure la fréquence de renouvellement du stock, c'est-à-dire le nombre de fois où il est remplacé en moyenne sur une période, en fonction du rythme des achats, de la production et des ventes. (Cohen Elie, 1991)

$$\text{Ratio rotation des stocks} = \frac{\text{Les ventes}}{\text{Stock moyen}}$$

- **Ratio de rotation des créances :**

Ce ratio évalue le temps nécessaire pour que les créances soient renouvelées, c'est-à-dire le délai moyen de recouvrement des créances. (Cohen, Elie, 1991)

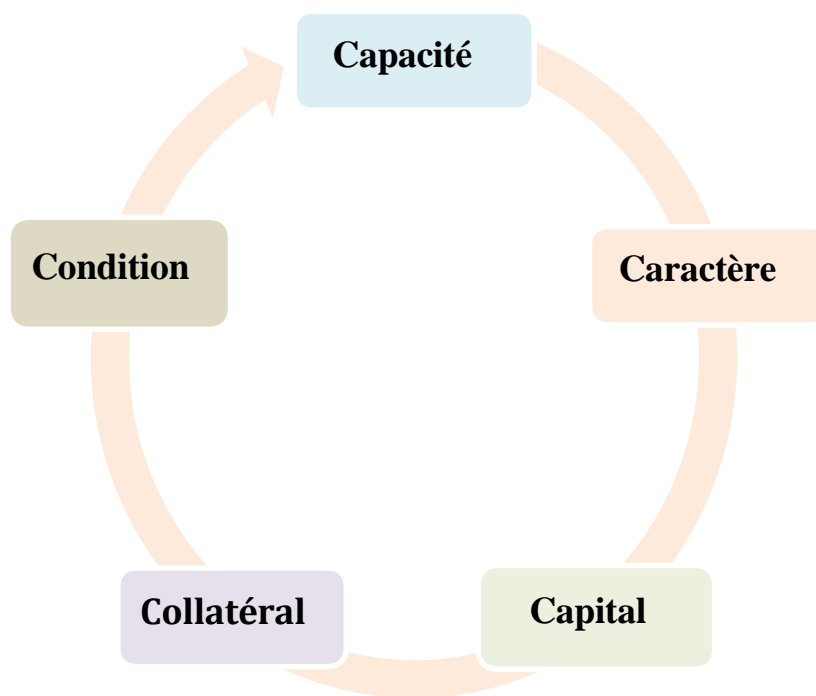
$$\text{Ratio de rotation des créances} = \frac{\text{Montant moyen des créances « clients »}}{\text{Ventes}} * 360 j$$

B. La méthode des « 5 C » : (Zineb chibel; al et al., 2018, p. 935)

Ce modèle permet à l'analyste crédit d'évaluer les cinq grands critères de risque :

- **Capacité** : Analyse de la capacité de l'emprunteur à effectuer ses remboursements.
- **Caractère** : il s'agit de déterminer si l'emprunteur est digne de confiance et réagira rapidement même en cas de difficultés.
- **Capital** : vérifié si l'entreprise est en grande difficulté financière et si les actionnaires pourraient remettre des fonds en cas de besoin.
- **Collatéral** : Évaluation des actifs qui pouvant servir de garantie pour le crédit, en tenant compte de leur nature et de leur valeur.
- **Conditions** : vérification que les conditions du crédit, à savoir le taux d'intérêt, la durée et les modalités de remboursement sont justes et équitables.

Figure 7: cinq grandes composantes pour évaluer le risque



Source : élaborée par nos soins.

6.3.2 Les méthodes modernes de la gestion du risque crédit :

La crise financière actuelle trouve sa source essentielle dans le risque de crédit, illustrée par la crise des subprimes qui a déclenché la crise aux États-Unis en raison de la défaillance de nombreux emprunteurs à rembourser leurs crédits immobiliers. Ainsi, de nombreuses études ont visé à identifier à l'avance les emprunteurs les plus vulnérables face à ce risque. Les institutions financières continuent de recourir à des outils traditionnels dans la gestion du risque de crédit, dont le diagnostic financier, tout en restant insuffisant. En effet, le diagnostic financier peut conduire à alimenter un stock de créances irrécouvrables et menacer la stabilité des banques. Il existe aujourd'hui des outils plus performants pour obtenir une gestion du risque de crédit permettant de réduire l'exposition au défaut des établissements. (Azzouz Elhamma, 2011)

• La notation financière (Crédit rating) :

Le rating, ou « crédit worthiness », reflète la qualité de crédit d'un émetteur. Il est réalisé par des experts financiers indépendants des banques. Cette méthode est utilisée par les agences de notation, les sociétés d'assurance-crédit et des institutions comme la Banque de France, qui gère le fichier FIBEN (Fichier bancaire des entreprises). Ces organismes se basent sur des données qualitatives et quantitatives pour effectuer leurs analyses, en privilégiant toutefois les critères qualitatifs pour évaluer la solidité financière de l'émetteur. (Sublet romain, 2015)

Les principaux éléments pris en compte dans cette notation sont :

- L'activité de l'entreprise,
- Son positionnement et sa compétitivité sur le marché,
- L'analyse du bilan, notamment les dettes à court et long terme,
- La structure du capital,
- La trésorerie et les revenus futurs,
- La situation financière globale de l'entreprise.

Les échelles de notation, généralement classées de manière décroissante (A, forte aptitude au remboursement, et D, faillite ou défaut avéré/imminent) sont établies suivant un

Processus d'élaboration standardisé, soit par :

- une demande de notation explicite de l'entreprise émettrice.
- le cadre d'analyse (en coopération avec l'émetteur, l'agence définit la liste des informations à collecter ; elle accède à des données internes, protégées par le secret professionnel).
- la collecte des données nécessaires.
- l'analyse de l'agence (par une équipe d'analystes).
- les échanges avec l'émetteur (accès à la direction, approfondissement de l'investigation).
- le comité de notation (les analystes soumettent une recommandation, après discussion le comité tranche).
- la notation notifiée à l'émetteur.
- le recours (l'émetteur peut contester la note en apportant de nouveaux éléments).
- la notation publiée.
- le suivi, puis mise à jour de la note. (Zineb chibel; al et al., 2018)

- **La méthode score (Crédit Scoring) :**

Ce qu'on appelle scoring ou crédit scoring est un outil d'aide à la décision utilisé par les banques. Il s'agit d'une procédure statistique permettant d'estimer la probabilité qu'un emprunteur ne soit pas en mesure de rembourser son prêt. (Sublet romain, 2015)

Généralement, la construction d'un modèle de scoring suit une démarche standard :

- Déterminer l'événement à détecter.
- Constituer l'échantillon : On devra réunir deux populations : celle regroupant les entreprises ayant subi l'événement à l'étude (défaillance, faillite) et celle comprenant des entreprises jugées saines.

- Déterminer l'horizon d'analyse : La période choisie conditionnera les données exploitables ayant pu remonter plus ou moins loin avant la défaillance.
- Sélectionner les variables explicatives : Le choix des indicateurs est crucial et conditionne les données disponibles, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives.
- Choisir les méthodes statistiques : On doit s'acheminer vers les meilleures performances possibles.
- Modélisation et tests.
- Convertir les scores en probabilités d'occurrence si le modèle ne retourne pas directement la probabilité de défaut.
- Suivi et ajustement du modèle, sensible aux évolutions économiques et à la situation des entreprises. (Sublet romain, 2015)

Tableau 2 : Exemple de crédit-scoring

Borne inférieure	Borne supérieur	Appréciations
Borne inférieure	150	Risque très faible, accord quant à l'opération envisagée
151	200	Risque faible, accord quant à l'opération envisagée
201	250	Risque moyen accord après seconde analyse
251	300	Risque fort, accord après seconde analyse
301	350	Risque très fort, accord après visite client et audit complet
351	Borne supérieur	Risque insupportable

Source : (Sublet romain, 2015)

- **Modèle d'Altman :**

Sous l'effet d'évolution croissante du nombre de faillites observées dans le monde des affaires à la fin des années 1960 aux États-Unis, il était opportun d'interroger l'impact de la taille de l'échantillon mobilisé dans le cadre de l'apprentissage supervisé. Le modèle de scoring d'Altman a été construit sur la base d'un échantillon de 66 entreprises américaines dont 33 sont soit en situation de défaut, soit considérées comme saines. Ce modèle utilise une méthode statistique appelée analyse discriminante multi variée. Il repose sur une fonction de score constituée d'une combinaison linéaire de cinq ratios financiers sélectionnés pour différencier au mieux les entreprises saines de celles en difficulté. (Guizani Asma, 2014, p. 21)

La fonction de score développée par Altman, connue sous le nom de Z-score, est exprimée par une formule mathématique suivante :

$$Z = 1.2 R1 + 1.4 R2 + 3.3 R3 + 0.6 R4 + 0.9 R5$$

Avec :

$$R1 = \frac{\text{Fond de Roulement Net}}{\text{Actif Total}}$$

$$R2 = \frac{\text{Bénéfice non réparti}}{\text{Actif Total}}$$

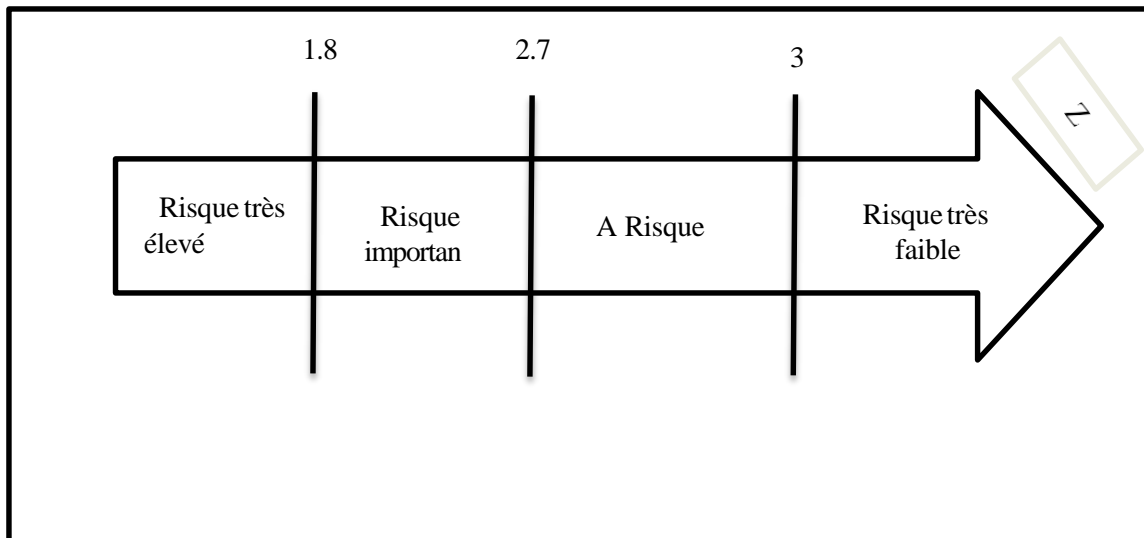
$$R3 = \frac{\text{Bénéfice avant intérêt et impôt}}{\text{Actif Total}}$$

$$R4 = \frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Dettes total}}$$

$$R5 = \frac{\text{Chiffre d'Affaire Hors Taxe}}{\text{Actif Total}}$$

Après avoir effectué le calcul, le résultat obtenu comparé à une grille de notation prédéfinie, permettant ainsi d'évaluer la solidité financière de l'entreprise en fonction des seuils établis.

Figure 8: Règles de décision pour le modèle d'Altman



Source : (Guizani Asma, 2014, p. 22)

Le Z-score permet d'analyser la probabilité de défaillance d'une entreprise selon les seuils suivants :

- $Z\text{-score} > 3$: Risque de défaillance faible ;
- $2,7 < Z\text{-score} < 3$: L'entreprise est à risque ;
- $1,8 < Z\text{-score} < 2,7$: Risque de défaillance fort, entreprise jugée à risque élevé ;
- $Z\text{-score} < 1,8$: Forte probabilité de difficultés financières. (Guizani Asma, 2014, p. 22)

• **Le modèle de Conan et Holder :**

Ce modèle repose sur un échantillon de 190 PME industrielles, avec une répartition équitable entre 95 entreprises en bonne santé financière et 95 en difficulté. Les auteurs ont étudié 31 ratios financiers sur l'ensemble des entreprises sélectionnées. Cette étude a conduit à la découverte que seuls 5 de ces ratios sont pertinents pour distinguer les entreprises solides de celles en difficulté. Elle a donc conduit à l'élaboration de la fonction score (Z-score), indiquée par l'équation suivante : (Guizani Asma, 2014)

$$Z = 0.24 R1 + 0.22 R2 + 0.16 R3 - 0.87 R4 - 0.10 R5$$

Avec :

$$R1 = \frac{\text{Excédent Brut d'exploitation}}{\text{Totale des Dettes}}$$

$$R2 = \frac{\text{Capitaux Permanents}}{\text{Total de l'Actif}}$$

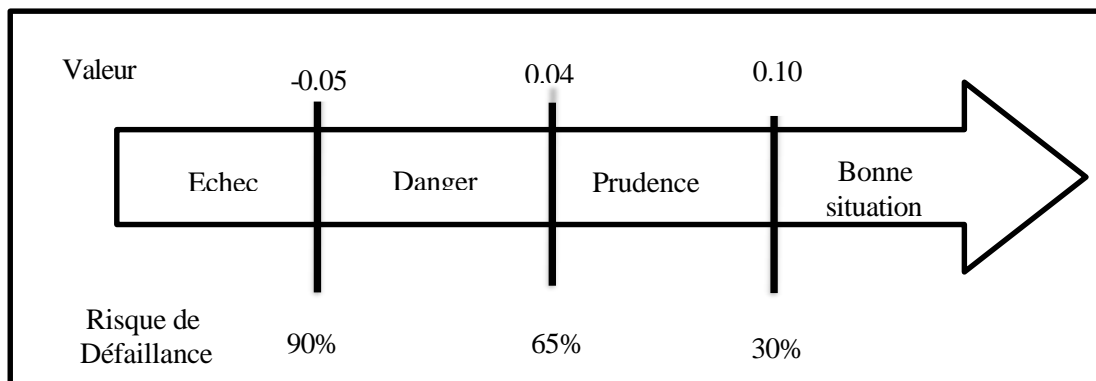
$$R3 = \frac{\text{Réalisables et Disponibles}}{\text{Total de l'Actif}}$$

$$R4 = \frac{\text{Charges Financières}}{\text{Chiffre d'Affaire Hors Taxe}}$$

$$R5 = \frac{\text{Charge du Personnel}}{\text{Valeur Ajoutée}}$$

Pour affiner le Z-score et améliorer la décision bancaire concernant le crédit accordé à une entreprise, Conan et Holder (1979) proposent d'associer à chaque niveau du score Z une probabilité de défaillance. (Guizani Asma, 2014) De cette façon, les entreprises sont réparties en différentes catégories selon leur degré de risque comme le montre la figure n° 09 :

Figure 9: Règles de décision pour le modèle Conan et Holder



Source : (Guizani Asma, 2014)

- **$Z > 0.10$** : L'entreprise est en bonne santé financière avec un risque de défaillance faible (moins de 30%).
- **$0.04 < Z < 0.10$** : L'entreprise est en zone d'alerte, avec un risque modéré de 30% à 65%.
- **$-0.05 < Z < 0.04$** : L'entreprise est en zone de danger, avec un risque élevé de 65% à 90%.
- **$Z < -0.05$** : L'entreprise est considérée comme défaillante, avec un risque très élevé (plus de 90%). (Guizani Asma, 2014)

En conclusion, Le financement des entreprises représente aujourd'hui un axe stratégique au leurs croissance, et leurs compétitivité. Pour cela, les banques, en leur qualité de partenaires, sont en mesure d'apporter des solutions adaptées à leurs clients entreprises dans le cadre de mécanismes formalisés .Ce rôle ne s'arrête pas à l'octroi du crédit en lui-même. Il respecte d'autres fonctions très importantes, telles que l'analyse de la situation financière de l'entreprise, l'évaluation de sa capacité à rembourser, la gestion de la relation avec le client ou l'identification et l'évaluation des risques liés au crédit. C'est une étape importante car elle permet à la banque d'effectuer de bons choix et de réduire les risques encourus.

CHAPITRE II :
CADRE METHODOLOGIQUE ET
ORGANISATIONNEL

SECTION 01 : CADRE METHODOLOGIQUE

1. Méthodologie de recherche :

Afin de réaliser notre recherche, Nous avons adopté une démarche hypothético-déductive, dans laquelle nous avons formulé plusieurs hypothèses que nous avons testées à travers L'analyse d'un fait. La réponse à notre problématique dans cette étude a aussi été orientée vers une solution analytique des données chiffrées observées.

2. Les instruments de recherche :

Plusieurs outils financiers et comptables ont été utilisés lors de cette démarche pour éclairer l'impact du financement bancaire sur les entreprises. Ces outils ont permis d'analyser la situation financière de l'entreprise ainsi que les conditions d'accès au crédit ainsi que les risques de financement par le crédit bancaire afin de rendre le sujet plus clair.

3. Documentation et sources :

Notre recherche s'appuie sur une étude documentaire approfondie, mobilisant plusieurs types de sources. Nous avons consulté des ouvrages et des articles scientifiques afin de formaliser notre cadre théorique. Nous avons également exploité plusieurs bases de données et plateformes académiques (PDF Drive, CORE, Open Alex, ArXiv et Cairn) pour accéder à des travaux de recherche récents. En outre, l'examen des documents internes des banques nous a permis d'enrichir notre étude empirique

SECTION 2 : CONTEXTE ORGANISATIONNEL

Gulf Bank Algérie est une banque de droit algérien, filiale du groupe Burgan Bank. Elle débute son activité en 2004. Forte de son engagement pour contribuer activement à l'essor économique du pays, AGB compte 62 agences couvrant 39 wilayas du pays afin d'être au plus près de ses clients.

La banque s'est engagée à offrir une expérience bancaire complète, aussi bien pour les professionnels et les entreprises que pour les particuliers. De la gamme variée de solutions de banque au quotidien et de financement aux services de paiement électronique intuitifs, en passant par leurs offres de dépôts flexibles, AGB met tout en œuvre pour répondre aux besoins de tous ses clients. *(Gulf Bank Algeria, s. d.)*

1- La présence de la banque dans le territoire national :

1.1 Les agences :

Avec un réseau qui s'étend sur 39 wilayas, AGB démontre son ambition de développement et son engagement à être toujours plus proche de ses clients. *(Gulf Bank Algeria, s. d.)*

1.2 Directions régionales :

Les 62 agences du réseau sont regroupées en 8 directions régionales, permettant une meilleure proximité avec le marché local et une gestion plus performante. *(Gulf Bank Algeria, s. d.)*

2- Les valeurs, ambitions, et la vision de AGB banque : *(Gulf Bank Algeria, s. d.)*

2.1 Les Valeurs :

- Être reconnue et valorisée pour son engagement ;
- Aller toujours plus loin pour être proche et à l'écoute de ses clients ;
- Être toujours innovante pour une expérience client optimale ;
- Favoriser une communication ouverte avec les clients ;
- Mettre la satisfaction du client au centre de ses préoccupations ;
- Travailler en harmonie pour atteindre les objectifs communs.

2.3. Les ambitions :

Depuis sa création, la banque a démontré sa solidité et sa capacité à évoluer, grâce à l'implication de son personnel et surtout à la confiance que ses clients lui ont accordée.

Cette confiance n'a pas de prix. L'ambition d'AGB est de la consolider à travers un plan stratégique ambitieux pour les années à venir, afin de devenir la première banque en Algérie.

Cette grande ambition se concrétise à travers quatre priorités stratégiques :

- Atteindre un niveau de qualité d'excellence pour ses services ;
- Consolider la relation avec ses clients ;
- Être au rendez-vous de la révolution digitale ;
- Élargir sa présence et se rapprocher de ses clients actuels et futurs.

2.4. La vision :

C'est d'être la banque de référence en Algérie, reconnue pour avoir su mériter la confiance de ses clients et être leur partenaire dans leurs activités et projets.

Sa mission est d'être en permanence à l'écoute des entreprises et des particuliers, et d'offrir une gamme de produits et de services financiers innovants, qu'ils soient conventionnels ou conformes aux préceptes de la Charia.

3- La banque mère :

Groupe Burgan Bank est considéré comme l'un des plus grands groupes bancaires régionaux. Il détient un vaste réseau d'agences à travers le Koweït, la Turquie, la Jordanie, l'Algérie, l'Irak, la Tunisie, le Liban et la Palestine.

Le groupe applique des solutions innovantes dans toutes ses opérations, en affirmant que le rendement n'est pas seulement un objectif, mais un mode de vie, une culture, et une croyance partagée. (*Gulf Bank Algeria, s. d.*)

Sa performance reste solide :

- Élu « Meilleur groupe bancaire au Koweït » par *World Finance* ;

- Récompensé « Meilleur Banking Group MENAT » par *ACQ* ;
- Lauréat du prix « Meilleures relations avec les investisseurs dans le GCC » ;
- Récompensé « Meilleur Cash Management » par *Finance Magazine* ;
- Élu « Meilleure Domestic Retail Bank de l'année » par la même entité.

Sa division Gestion de Fortune, qui a récemment ouvert ses bureaux internationaux, a été désignée « Meilleure Gestion de Fortune au Koweït » pour la quatrième année consécutive par *CFI Capital Finance International*, et a également reçu « L'Eurostar pour la qualité » par *Business Initiative Directions*.

4- Les actionnaires de la banque :

4.1 BURGAN Banque :

Actionnaire majoritaire, Borgan Bank détient **60 %** des actions d'AGB. Créée en 1977, elle est la deuxième plus grande banque commerciale conventionnelle du Koweït. Elle est reconnue pour sa forte position et son offre diversifiée en matière de banque d'entreprise, banque privée, et services pour une clientèle de détail en constante croissance. (*Gulf Bank Algeria, s. d.*)

4.2 TUNIS INTERNATIONAL Banque(TIB) :

La TIB détient 30% des actions d'AGB. Créée en juin 1982, la TIB est la première banque commerciale établie en Tunisie en tant que société bancaire entièrement agréée, son excellente réputation revient à la haute qualité des produits et services qu'elle offre à sa clientèle. Aujourd'hui la TIB a pour ambition de jouer un rôle clé dans la promotion des affaires et des partenariats entre les investisseurs du Golf et le Maghreb, des pays d'Europe occidentale et d'autres pays méditerranéens. (*Gulf Bank Algeria, s. d.*)

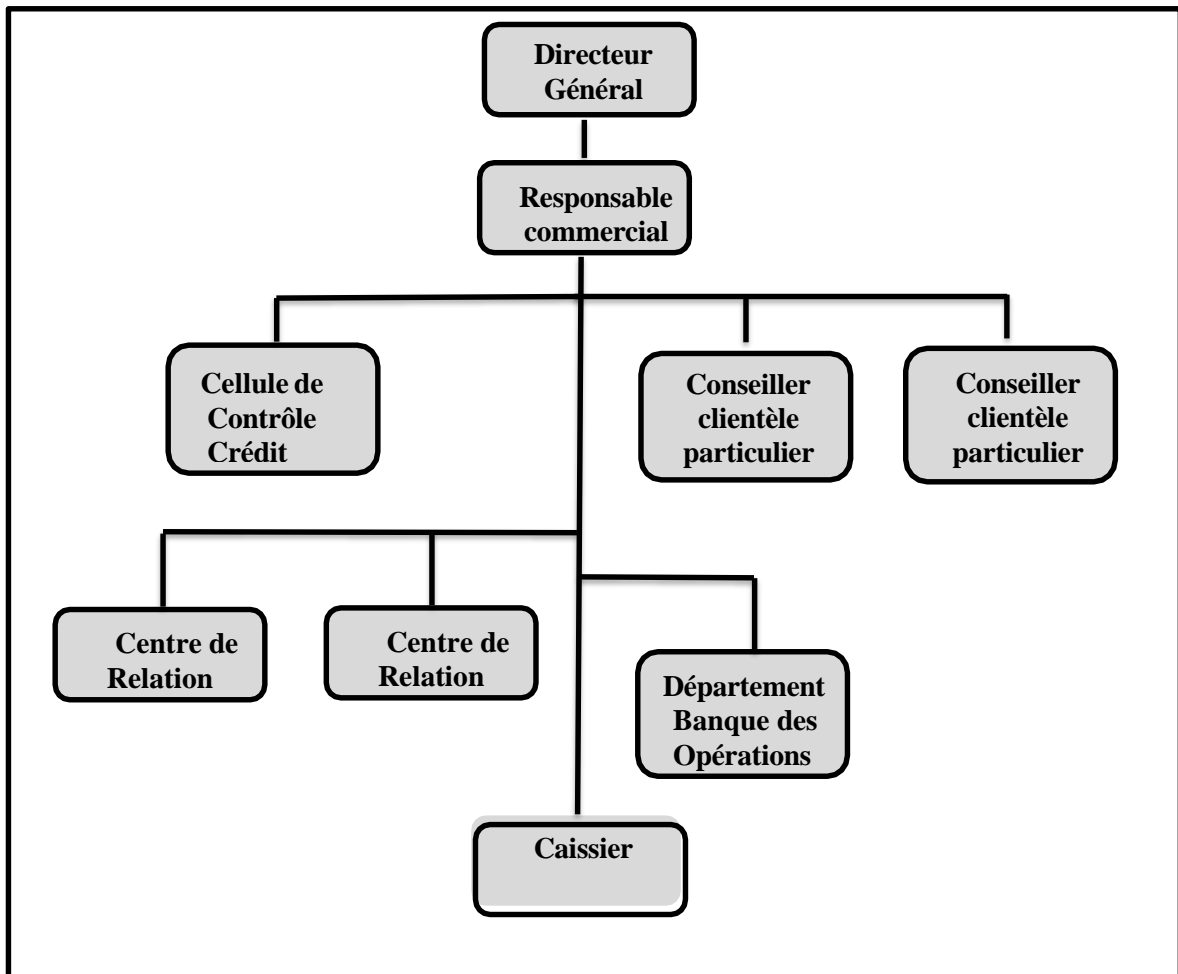
4.3 JORDAN KUWAIT Banque :

La *JKB* détient 10 % des actions d'AGB. C'est une société anonyme publique jordanienne

Fondée en 1976. Elle est devenue un acteur majeur du système bancaire jordanien, avec un réseau de 62 succursales en Jordanie, 4 succursales en Palestine, et 1 succursale à Chypre. (*Gulf Bank Algeria, s. d.*)

5- L'organigramme de la banque :

Figure 10: Organigramme d'AGB Banque



Source : Document interne de la banque

CHAPITRE III :
RESULTATS ET DISCUSSION

SECTION 1 : LE TRAITEMENT ET L'ANALYSE D'UN CREDIT D'INVESTISSEMENT

Pour mettre en application les méthodes d'analyse et de recherche abordées précédemment, il est utile de les appliquer à un cas pratique. Donc, nous présentons dans cette section l'étude d'un dossier d'investissement soumis par une entreprise importante dans le secteur des travaux publics analysé au sein de la banque AGB.

1. La segmentation de la clientèle au sien d'AGB banque :

Au préalable du traitement du dossier de crédit d'investissement, il nous apparaît essentiel d'informer brièvement sur la façon dont la banque AGB segmente sa clientèle, ce qui lui permet de considérer les besoins de ses clients, d'adapter son offre de financement, et d'affiner son évaluation des risques au regard de plusieurs critères, tels la taille de l'entreprise, le chiffre d'affaires, le secteur d'activité, ou la nature juridique du client.

Chaque segment bénéficiant d'un traitement particulier dans les conditions d'octroi du crédit, dans les garanties exigées et dans les modalités de remboursement, permettant de préserver l'optimisation de la relation clientèle et le meilleur traitement des risques bancaires.

1.1 Objectifs de segmentation :

La segmentation est un moyen de gestion stratégique pour la banque qui permet :

- De définir une approche commerciale spécifique pour chaque segment,
- De définir une approche risque spécifique pour chaque segment,
- De mieux communiqué avec une clientèle qui présentent des besoins et des caractéristiques homogènes,
- La prise de décision stratégique sur des segments de clientèles cible,
- De créé des offres dédiées et adaptées aux besoins des clients,
- D'avoir une approche tarifaire ciblée tenant compte des marchés voir des segments.

1.2 Critères de segmentation :

La clientèle de la banque est répartie en trois marchés :

1.2.1 Les clients particuliers :

Tableau 3 : les critères de segmentation des clients particuliers

Critères de segmentation	Grands publics	Bonnes gammes	patrimoniaux
Revenus mensuels ou le salaire en DZD	< 100000	≥100000 et <400000	≥400000

Source : Document interne de la banque

Le critère de segmentation est le salaire/revenus indiqués sur la fiche client sur le CRM.

1.2.2 Les clients personnes physiques :

Les personnes physiques sont segmentées soit sur la base de l'activité, soit sur la base du chiffre d'Affaires ou Mouvements confiés.

Tableau 4 : les critères de segmentation des clients personnes physiques

Critères de segmentation	PROLIB	PHARM	ARTI	GR	PME	TPE
Champ de la fiche client (profil PRO LIB)	Profession libérale	pharmacien	artisan	/	/	/
Recettes ou mouvement confiés	/		/	≥1500 MDZ		

Source : Document interne de la banque

1.2.3 Les clients personnes morales :

Les personnes morales sont segmentées sur la base du chiffre d'Affaires ou mouvements confiés, total bilan ainsi que le capital émis comme suit :

Tableau 5 : La segmentation des clients personnes morales

Critères de segmentation	GR	PME	TPE
Chiffre d'affaire	≥1500 MDZ	≥150 et < 1500 MDZ	<150 MDZ
Total bilan	Ou ≥1000 MDZ	Ou ≥50 et <1000 MDZ	Ou <50 MDZ
Capital social	Ou ≥100 MDZ	Ou ≥3 et <100 MDZ	Ou <3 MDZ

Source : Document interne de la banque

1.3 Segmentations des clients :

L'ensemble de la base de données a été segmentés tenant compte de ce qui suit :

1.3.1 Clients existants : Application des critères et des règles de segmentation sur la base des données/informations existantes sur les fiches client.

1.3.2 Nouveaux clients : Le système effectue une segmentation automatique des nouveaux clients de la banque suivant les informations renseignées et saisies sur la fiche client.

2. Présentation du projet par le client :

Dans le cadre du programme de développement de la société XXX, l'entreprise sollicite la banque AGB pour un crédit d'investissement à hauteur de **38 600 000 DA**.

- Apport promoteur : 11600 KDA (30%)
- Financement bancaire sollicité : 27000 KDA (70%)

3. Les étapes du traitement d'une demande de crédit d'investissement :

3.1 Réception et constitution du dossier (au niveau de l'agence) :

Avant d'octroyer un crédit, le conseiller clientèle commence à vérifier deux conditions essentielles liées à la situation financière du client :

- ❖ Un chiffre d'affaire suffisant ;
- ❖ La justification de la demande du crédit.

Ensuite, il utilise des logiciels spécialisés pour consulter les risques et vérifier si le client a déjà des crédits en cours dans d'autres banques. Cela permet de s'assurer que le client est capable de rembourser et qu'il n'est pas trop endetté.

Après cette étape, il demande au client de fournir plusieurs documents obligatoires tels que :

A) Dossier caisse client (actualisé) :

- Copie du registre de commerce (principal et secondaire si existant) ;
- Copie des statuts (de création et modificatifs) ;
- Copie d'agrément, d'autorisations ou de qualifications BTP (selon nature de l'activité) ;
- Copie de l'acte de propriété ou du contrat de location du local professionnel (en cours de validité) ;
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale NIF ;
- Copie du numéro d'identification statistique NIS ;
- Notice de protections des données personnelles.

• Pour les personnes physiques :

- Extrait de naissance ;
- Résidence de moins de 03 mois ;
- Copie de la pièce d'identité (N° d'Identification National Unique NIN).

B) Dossier de crédit :

- Demande de crédit signée et datée (par le représentant légal) selon model AGB portant accusé de réception de l'agence ainsi que la mention signature vérifiée par devant (visa + griffe) ;
- 03 derniers bilans visés par l'administration fiscale (sous régime fiscal réel) ;
- Situation comptable de l'année en cours ou G50 ;
- Extrait de rôle (moins de 3 mois) ;
- Attestations de mise à jour CASNOS, CNAS, CACOBATPH (en cours de validité) ;
- Autorisation de consultation de la centrale des risques CDREM (dûment signée et cachetée par le représentant légal) et résultat de la recherche ;
- Certificat d'imposition (C20), ou bien G12, G12 BIS des 03 derniers exercices pour les clients au forfait ;
- Copie de la décision ANDI (si disponible) ;
- Fiche CSL suivant model de la banque, accompagnée de la CIN, acte de naissance et

Certificat de résidence du gérant, des associés et/ou actionnaires concernés ;

- Copies des actes de propriété, certificats négatifs, livrets fonciers, CC6, CC12, pour les biens immobiliers cadastrés négociés en garantie, accompagnés de la CIN, l'acte de naissance et le certificat de résidence de la caution réelle.

C) Documents spécifiques aux Crédits exploitation :

- Bilan et TCR prévisionnels sur la durée du crédit ;
- Plan d'importation (model AGB) ou plan d'approvisionnement en local sur 12 mois
- Etat des stocks ;
- Etas des créances par âge ;
- Plan de charges, conventions, contrats et bon de commande et toute autres documents justifiant les prévisions du chiffre d'affaire ;
- Plan de trésorerie prévisionnel sur la durée du crédit.

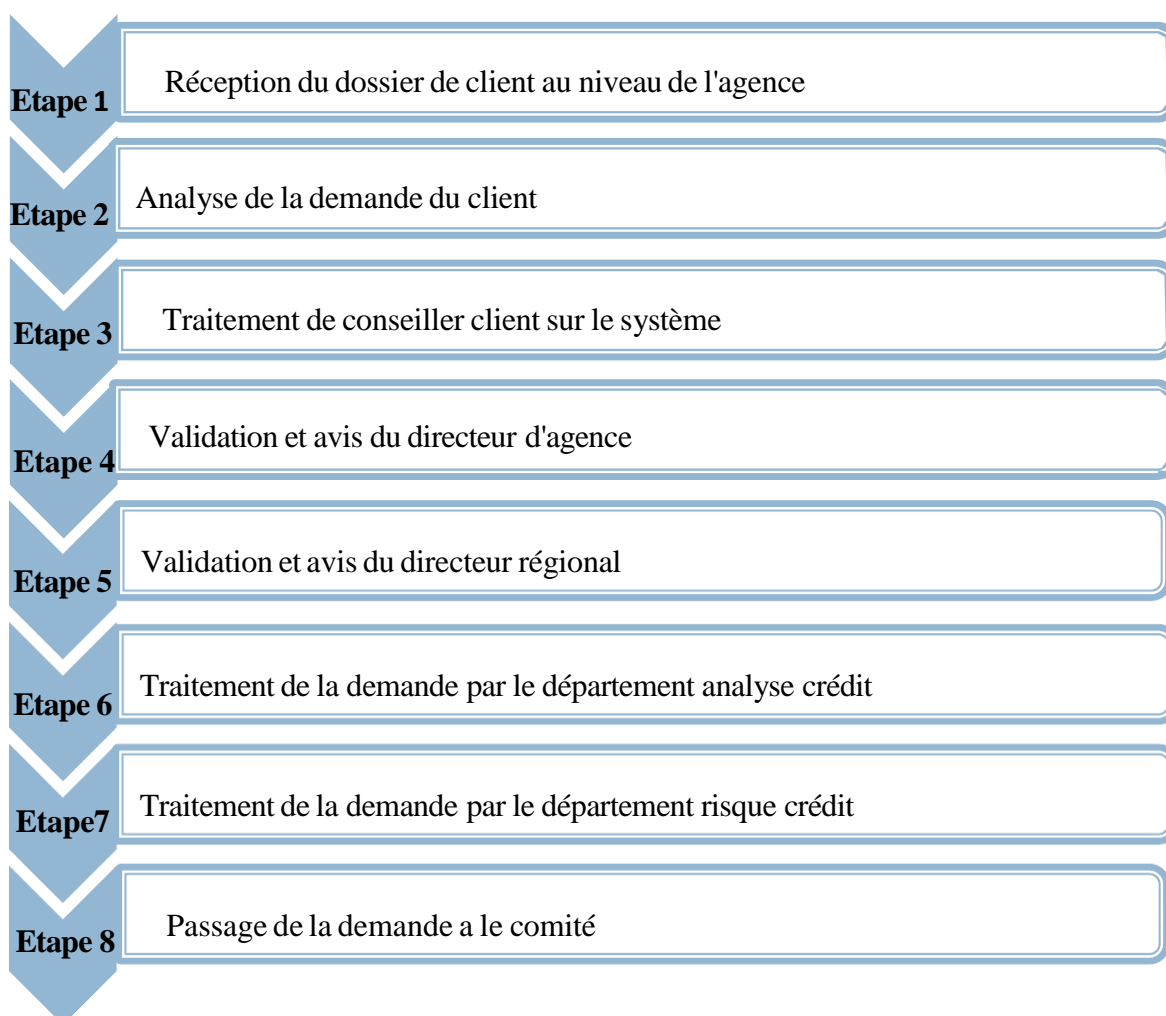
D) Documents spécifiques aux Crédits d'investissement :

- Etude technico économique comprenant une présentation du promoteur, du projet, Du marché, de la situation financière prévisionnelle et la structure de financement du projet (cas de nouvelle création) ;
- Factures pro-forma du ou des biens objet du financement et/ou devis estimatif et quantitatif des travaux à réaliser ;
- Bilans prévisionnels couvrant la durée du financement sollicité ;
- Fiche de reconstitution du chiffre d'affaires « Cas Leasing / Médecin » (annexe 13) ;
- Plan de charge, conventions, contrats et tous autres documents justifiant les prévisions de Chiffre d'affaires ;
- Plan de financement ;
- Planning de réalisation du projet à financer ;
- Certificat négatif du local à acquérir ;
- Copie de la décision ANDI (si disponible) ;
- Compromis de vente du local à acquérir.

3.2 Schéma du processus de traitement d'un crédit :

Le traitement d'un dossier de crédit suit à une procédure bien ordonnée et structurée au sien de la banque. Il y a plusieurs niveaux de validation et de décision, assurant un travail rigoureux en matière de risque et une hiérarchie claire des responsabilités. Il convient de mentionner les phases majeures :

Figure 11: les étapes du traitement d'un dossier de crédit



Source : document interne de la banque

3.3 L'Elaboration des documents interne :

3.3.1 La rédaction d'un rapport commercial :

Après réception du dossier du client Mr B.H, la banque procède à une première analyse afin d'évaluer la faisabilité de la demande de crédit. Dans ce cadre, elle va établir un rapport commercial. Ce document est rédigé par le conseiller bancaire ou le chargé d'affaires en charge du dossier. L'objectif principal de ce rapport est de présenter de manière structurée la situation du client ce rapport contient les informations suivantes :

- **Synthèse sur l'objet du rapport commercial :**

Le client Mr B.H domiciliée à la banque depuis 2016 il a sollicité un CMT sur 05ans relayant l'ouverture de 2LC margés à 30% à hauteur de 332400 Dollars pour l'acquisition de :

- 4 Camions de marque SHACMAN pour une somme de 190400 USD
- Un excavateur (pelle sur chenille) pour une somme de 142000 USD

- **Données complémentaire :**

Tableau 6 : Données complémentaire sur la relation de la banque avec le client

Situation fiscal et parafiscale	A jour <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Interdiction de chéquier	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Répartition du capital social	Parts sociales (%)	Pouvoir de décision	Client AGB
	100	oui	non
Ressources humaines	Libellé	Nombre	Salaire moyen
	Techniciens	02	50 KDA
	employés	18	30 KDA
	Total	05	640 KDA

Source : document interne de la banque

- Mr. B.H est en conformité avec ses obligations fiscales et parafiscales, ce qui témoigne de son respect des normes légales. Il ne fait pas l'objet d'aucune interdiction de chèque, ce qui est un signe positif attestant de sa bonne gestion passée et de l'absence d'incidents de paiement.

- Le capital est entièrement détenu par le gérant lui-même ce qui confirme que l'entreprise est une EURL qui permet au client de faire une décision rapide.
- Le client emploie un total de 20 personnes, dont 2 techniciens. Bien que les salaires ne soient pas domiciliés dans notre établissement, l'effectif est en adéquation avec l'activité déclarée (travaux publics). Cela permet de gérer efficacement plusieurs chantiers en mobilisant une main-d'œuvre qualifiée et polyvalente.

- **Activités et marché :**

L'entreprise, fondée en 2009, dispose de 15 ans d'expérience dans le domaine spécifique des travaux publics, orientés principalement vers les marchés publics, avec une clientèle composée presque exclusivement d'institutions publiques.

Son historique bancaire est sain ne présentant aucun incident de paiement ou interdiction.

La société a déjà eu recours dans le passé à un financement bancaire, selon les niveaux d'engagement suivants :

- ❖ Montant des Valeurs Compensées (MVC) en 2023 : 42 730 KDA ;
- ❖ MVC en 2024 (à ce jour) : 68 547 KDA.

Le délai moyen de paiement des clients s'élève à 120 jours qui constituent des délais classiques dans les relations avec les donneurs d'ordres publics.

Les règlements s'effectuent par chèques et virements, ce qui autorise une certaine traçabilité des flux financiers

- **Moyens matériels :**

Selon un rapport d'expertise fait le 04/07/2024 par l'expert xxxx, le total des équipements est de 116200 KDA composés d'engins de chantier et manutention, moyens de transport, outillage de chantier et production.

Tableau 7 : Evolution du Chiffre d'affaires et la marge commerciale de 2021 à 2023

Solution de CA, RN et du MC à AGB	Année	2021	2022	2023
	CA TTC	117 652	25 272	125 592
	MC	50 390	37 527	141 327
	opération versements espèces(%)	/	/	/
	MC/CA	143%	148%	112%
Variation du CA, RN, et du MC à AGB	Pour l'exercice 2024 le MC dépasse les 200 MDA			
Capacité de production(ou de prestation)	Produits	Capacité de production des équipements existants		Recours à la sous-traitance
	Divers réalisation	OUI		Oui
Réseau de distribution	Grossiste <input type="checkbox"/> Détaillant <input type="checkbox"/> Vente directe <input type="checkbox"/> Non concerné <input checked="" type="checkbox"/>			
Caractéristique du secteur et du marché	Avec les directives de l'état le secteur du bâtiment est en pleine évolution, et ceux dans le contexte actuel lancé par le gouvernement sur l'amélioration			
Activité prévisionnelle	Le Client compte rester dans la même cadence en matière de vente			

Source : réalisé par nos soins à partir des documents de la banque

Au niveau du chiffre d'affaires (CA) et du résultat net (RN), nous avons une évolution significative sur la période 2021 à 2023, qui semble positive de cette évolution CA-MC (montant de crédit mobilisé) MC/CA : 143 % en 2021 et 112 % en 2023, alors même que le CA est en progression les demandes de crédit restent relativement stables, ce qui peut correspondre à une gestion prudente des ressources et des finances.

- pour l'exercice 2024 le MC dépassera les 200 MDA, cette prévision positive est encourageante et suggère une croissance de l'activité.

- **Relation bancaire :**

Tableau 8 : les lignes et incidents de paiement du client(KDZD)

Les lignes	Montant	Echéance	Garanties	Statut
Avance sur situation	40 000	31/01/2025	Hypothèque villa	Mis en place
Découvert mobilisable	40 000	31/01/2025	hypothèque villa	/
Leasing matériel roulant	4 800	30/07/2027	Insolvabilité	/

Source : réalisé par nos soins à partir des documents de la banque

Le client bénéficie d'une avance sur situation et d'un découvert utilisable, chacun de 40 000 KDA, échéant au 31/01/2025. Ces deux options sont sécurisées par une hypothèque sur une villa. Cela reflète une approche prudente qui consiste à utiliser des lignes à court terme pour répondre aux besoins de liquidité, tout en bénéficiant d'une forte garantie.

De plus, un contrat de location d'équipement de 4 800 KDA qui arrive à échéance le 30/07/2027 indique une approche stratégique d'investissement contrôlée, visant à répartir les dépenses d'achat sur une longue période.

- **Incidents de paiement :**

Tableau 9 : Les incidents de paiement enregistrés chez AGB Banque

Type	Impayés en KDZD	Origine de l'impayé
Néant	/	/

Source : Document interne de la banque

Il n'y a pas d'incidents de paiement enregistrés chez AGB, ce qui est un facteur très positif. Cela démontre la bonne santé financière du client et sa capacité à honorer ses dettes.

- **Calibrage des lignes proposées :**

Tableau 10 : Calibrage des lignes proposées(KDZD)

Type de ligne sollicitée	Montant	Nouvelle demande ou renouvellement	Garanties proposées
Avance sur situation	40 000	Renouvellement	hypothèque villa
Découvert mobilisable	40 000	renouvellement	hypothèque villa
Leasing matériel roulant	4 800	Maintien	Insolvabilité
CMT équipement	/	Nouvelle demande	Introduction d'une nouvelle garantie villa à 49 MDA

Source : Document interne de la banque

L'introduction d'une nouvelle garantie évaluée à 49 MDA renforce cette dynamique, traduisant une démarche proactive du client visant à sécuriser ses engagements et à soutenir d'éventuelles demandes de financement futur.

- **Justifier la demande de crédit :**

La demande est justifiée par le besoin de l'engin ainsi que les camions à beine et ceux pour permettre à la relation de contracter de nouveaux marchés et ne plus avoir recours à la location.

3.3.2 La rédaction d'un compte rendu de visite :

Après l'élaboration du rapport commercial par analyste de crédit, qui a permis de recueillir et d'analyser les informations relatives au client Mr B.H, un compte rendu a été dressé pour synthétiser les éléments clés de cette analyse, observer réellement les biens (terrains, matériels, etc.) et de prendre des photos à des propriétés impliquées dans le projet. Afin de confirmer son existence matérielle.

Le présent compte rendu se divise en plusieurs sections détaillant notamment :

- **Synthèse sur l'objet de la visite :**

La visite effectuée dans le cadre de constat des lieux et dépôt d'un dossier de crédit d'investissement.

- **Présentation de la relation :**

Tableau 11 : Fiche d'identification du client

Forme juridique	physique
Raison social	/
Capital sociale actuel	/
Date de début d'activité	2009
Secteur d'activité	Bâtiments construction
Activité principale	Entreprise travaux bâtiments et d'hydraulique
Régime Fiscal	Réel

Source : réalisé par nos soins à partir des documents de la banque

L'entreprise a été créé dans le cadre de l'ANSEJ en contractant un CMT ANSEJ de 15000 KDA auprès du CPA remboursé en totalité.il a acquis une expérience non négociable dans ce domaine d'activité dont il détient la qualification.

- **Activité :**

L'adjudication aux marché publics à travers les soumissions, ensuite la signature des marchés et d'avenants pour les travaux supplémentaires, enfin, la réalisation des travaux et encaissements des créances par des virements trésor avec un délai peut aller jusqu'à 120 jours.

- **Evolution du chiffre d'affaire réalisé :**

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique l'évolution annuelle du chiffre d'affaire réalisé et du résultat net sur la période 2021-2024.

Tableau 12 : Evolution annuelle du CA et du RN (KDZD)

Années	2021	2022	2023	2024 situations comptable
CA	98 867	21 236	105 538	102 161
RN	1 669	678	3 068	2 317

Source : réalisé par nos soins à partir des documents de la banque

L'entreprise se caractérise par une très grande variabilité de son chiffre d'affaires, avec une chute brutale en 2022, suivie d'un redémarrage dynamique en 2023 et stabilisé en 2024, prouvant ainsi sa résilience et sa capacité à relancer son projet après un moment difficile.

- **La relation du client vers la banque :**

Le client a été démarché auprès de la CPA en 2015, il est détenteur de 04 comptes aux guichets de la banque (compte chèque, devise, et un compte commercial, deux comptes personnes morales).

Il s'agit d'un client qui a toujours honoré ses engagements vis-à-vis de la banque, aussi par sa fidélité.

Tableau 13 : part du chiffre d'affaire confié aux guichets de la banque(KDZD)

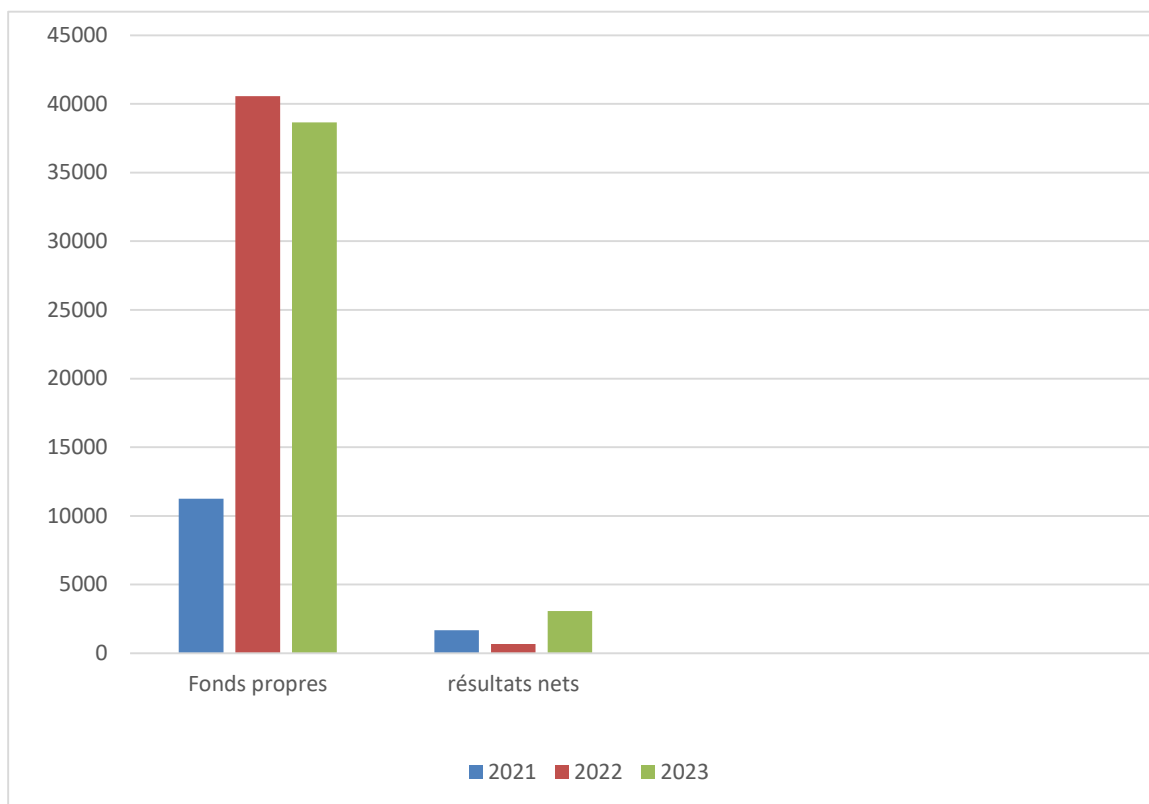
Année	2021	2022	2023	2024
CA TTC	117 651	25 270	125 590	121 571
MC	50 4442	38 013	145 113	121 572
opération versements espèces(%)	/	18	10	15
MC/CA	42.87%	150%	115%	100%

Source : réalisé par nos soins à partir des documents de la banque

La Baisse du CA en 2022 est causée par l'absence d'un plan de charge.

- **Surface financière :**

Figure 12: Evolution des fonds propres et résultats nets entre 2021-2023



Source : réalisé par nos soins à partir des documents de la banque

La société est suffisamment stable au niveau de sa situation financière, puisqu'elle disposait d'environ 40 000 KDA de capitaux propres entre 2022 et 2023, ce qui lui permettait de bénéficier d'une bonne base pour financer son activité.

La baisse importante du chiffre d'affaires de l'année 2022 à l'année 2023, suivie d'un rebond au cours de l'année 2023 cela peut avoir impacté la liquidité et la capacité d'autofinancement à court terme, mais la tendance demeure positive, soutenue par des fonds propres constants.

- **Plan de charges :**

Tableau 14 : Plan de charges des marchés en cours de réalisation et prévisionnels

Réf du marché	contractant	situation	Domiciliation bancaire	Délais de réalisation (mois)	Date de démarrage	Montant global marché	Montant déjà réalisé (KDZD)	Montant déjà encaissé (KDZD)	Montant besoin en ASF
1	DEP XX	Marché en cours	AGB	15 Mois	01/06/2024	249720,00	0	0	43 701
2	OPGI XX	Marché attribué	AGB	20 mois	30/04/2023	20633,00	79 500	20 300	36 143
3	OPGI XX	En soumission	AGB	18 mois	20/10/2022	163805,00	113 905	93 283	/
4	EURL XX	prévisionnel	AGB	48 mois	01/08/2021	340012,00	198920,00	83 000,00	/
					Total	960070,00	392325,00	196 583,00	79 844,00

Source : réalisé par nos soins à partir des documents de la banque

Le plan de charges montre que l'entreprise engage de gros projets sur le long terme avec des besoins importants en liquidités pour couvrir les avances et les travaux. La gestion de la trésorerie est cruciale, car plusieurs marchés n'ont pas encore généré d'encaissements, ce qui peut poser un risque financier si les paiements sont retardés ou difficiles.

- **Analyse des points forts et faibles :**

- **Les points forts :**

- Plan de charge important ;
- Expérience du client dans le domaine ;
- Des mouvements confiés appréciables centralisés à non guichets
- Garantie tangible en couverture ;
- PNB important dégagé en 2023.

- **Les points faibles :**

Aucune faiblesse majeure n'a été constatée.

3.4 Avis de crédit :

La réalisation de l'analyse de la demande de crédit moyen terme a nécessité des validations internes pour évaluer la faisabilité du projet, la capacité d'emprunt de l'entreprise et la valeur des garanties.

- **Avis du conseiller de clientèle :**

Favorable pour le CMT sollicité.

- **Avis directeur d'agence :**

Favorable pour un CMT de 27 282 KDA représentant 70% du cout du projet étalé sur une durée de 5ans.

- **Avis directeur régional :**

Entreprise de réalisation anciennement domiciliée, détenant un plan de charge important. De plus, ils détiennent une hypothèque d'une villa estimée à 120 MDZD. Les indices d'activité sont satisfaisants : les MC sont 141 MDZD en 2023 et 121 MDZD en 2024. Les prévisions de réalisation vont dans ce sens, respectant la tangente. La relation compte terminer l'exercice avec des réalisations de 164 MDZD puis iraient crescendo le long des exercices prévisionnels. Les cash-flows à dégager permettraient à la relation de rembourser le crédit, principal et intérêts, bien avant l'échéance finale. Avis favorable.

4. Analyse par le Département crédit :

Après l'évaluation faite, le dossier est transmis au département crédit pour une validation complémentaire. Ce dernier procède à une étude approfondie de la situation financière de l'entreprise, à partir des documents transmis et des garanties fournies, afin de s'assurer, d'une part, de la solidité du montage financier et d'autre part, de la capacité de remboursement de l'entreprise. Une fois la validation obtenue, une notification d'accord de crédit est adressée au département des risques.

4.1 Le diagnostic financier :

Le diagnostic financier permet d'évaluer la situation économique et la santé financière d'une entreprise.

Tableau 15 : le diagnostic financier (KDZD)

diagnostic	31/12/2020	2021	2022	2023	2024	$\Delta=(21/20)$	$\Delta=(22/21)$	$\Delta=(23/22)$
CP	2200	11249	40568	38660	52141	411%	261%	-5%
PNC(DLMT)	-	-	-	-	-			
A Immobilisé (non courant)	2571	2253	2186	2118	24763	-12%	-3%	-3%
FR	-371	8996	38382	36542	27378	-2525%	327%	-5%
Client	20391	22059	2447	20903	37793	8%	-89%	754%
Stock	4219	6683	19721	77022	44049	58%	195%	291%
Fournisseur	21646	22356	21850	74392	72032	3%	-2%	240%
BFR	-54808	21192	36300	82508	22576	-139%	71%	127%
FR/BFR	-	42%	106%	44%	121%			
Total bilan	131588	74572	62703	178082	127820	-43%	-16%	184%
MBA	-1725	2016	746	3136	5853	-217%	-63%	320%
TN	54437	-12196	2028	-45966	4802	-122%	-117%	-2308%

Source : réalisé par nos soins à partir des documents de la banque

BMA= résultat net + dotation aux amortissements et provisions

TN= FR – BFR

- Sur le plan financier, l'entreprise présente des fonds propres solides, atteignant 38 660 KDA à la clôture de l'exercice 2023, ce qui traduit une certaine stabilité financière.
- Le fond de roulement (FR) positif sur les 3 dernières années mais ne couvre pas le BFR qui augmente pour l'année 2023 avec créance client qui augmente pour atteindre 20903 KDA avec un stock enregistré en 31/12/2023 à hauteur de 77022 KDA.
- Total bilan le affiche une croissance continue, qui a augmenté et atteint 178 082 KDA en 2023.
- En 2024, l'entreprise affiche une nette amélioration financière avec une trésorerie redevenue positive, une capacité d'autofinancement en hausse et un FR largement supérieur au BFR. L'année 2021 représente l'équilibre le plus stable entre ressources et besoins.

4.2 L'analyse de la structure :

Afin d'apprécier la solidité financière et la capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements à court et moyen terme, il est pertinent de procéder au calcul des principaux ratios structurels et de liquidité.

Tableau 16 : Analyse de structure

Ratios	2020	2021	2022	2023	2024	$\Delta 1 = \frac{2021}{2020}$	$\Delta 2 = \frac{2022}{2021}$	$\Delta 3 = \frac{2023}{2022}$
Autonomie financière = capitaux propre / total bilan	2%	15%	65%	22%	41%	802%	329%	-66%
Ratios équilibre structurel = ressource permanent / immobilisation	0.86	4.99	18.56	18.25	2.11	483%	272%	-2%
Ratios capacité d'endettement = DLMT / CP	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Ratios de capacité de remboursement	/	/	/	/	/	/	/	/
Ratios (FR/CA TTC *365)	-1.50	39.52	785.01	129.70	116.40	-2736%	1886%	-83%
Ratios (BFR/CA TTC *365)	-15.42	6.48	51.71	20.40	6.69	-142%	697%	-61%
Ratios Liquidité générale = actif courant / passif courant	1.14	1.65	2.74	2.28	1.36	45%	66%	-17%
Ratios de liquidité immédiate = disponibilité / passif courant	0.52	1.48	2.64	2.28	1.36	187%	78%	-22%
Délais moyen des stocks = stock / CA HT * 365	14.33	24.67	338.94	229.73	157.38	72%	1274%	-32%
Délais moyen client = client / CA HT *365	82.39	96.91	50.05	74.19	160.68	18%	-48%	48%
Délais fournisseur = fournisseur / CA HT *365	61.77	69.36	315.58	186.46	216.26	12%	355%	-41%
Ratios Trésorerie net	155.33	-37.84	30.07	-115.21	14.42	-124%	-179%	-483%

Source : réalisé par nos soins à partir des documents de la banque

L'analyse des indicateurs de liquidité révèle une amélioration de la situation financière de l'entreprise en 2023

- Le risque liquidatif passe de 65% en 2022 à 22% en 2023, traduisant une meilleure capacité à faire face à ses échéances à court terme. Cette hausse accompagne un total bilan qui a enregistré une augmentation de 184% en 2023.
- Absence de DLMT, ce qui améliore la flexibilité financière de l'entreprise.
- La capacité d'endettement est optimale.

- L'année 2022 reflète la meilleure situation globale, avec une autonomie financière élevée (65 %), un excellent équilibre structurel (18,56), une forte liquidité, et une capacité de financement solide malgré un BFR encore perfectible.
- Bonne liquidité immédiate et générale.
- Les stocks en baissent et passent de 11 mois d'activité à 9 mois.
- Les délais fournisseurs baissent de 11 à 7 mois.
- Les créances clients sont à 3 mois.

4.3 Analyse de l'activité et de la rentabilité :

L'analyse de l'activité et de la rentabilité s'agit d'analyser les résultats de l'entreprise sur le plan de l'activité et de la rentabilité sur l'exercice.

Tableau 17 : Evolution des indicateurs d'activité et de rentabilité de l'entreprise de 2020 à 2024

U : KDA	2020	2021	2022	2023	2024	$\Delta 1 = \frac{2021}{2020}$	$\Delta 2 = \frac{2022}{2021}$	$\Delta 3 = \frac{2023}{2022}$
Chiffre d'affaire	107493	98868	21237	122373	102162	-8%	-79%	476%
Valeur ajoutée	16158	11299	-4985	12625	10542	-30%	-144%	-353%
VA/CA	15%	11%	-23%	10%	10%	-24%	-305%	-144%
EBE	9953	8114	-8025	7168	8012	-18%	-199%	-189%
EBE/CA	9%	8%	-38%	6%	8%	-11%	-560%	-116%
Résultat de l'exercice	-6559	1699	678	3068	2317	-126%	-60%	353%
RN/CA	-6%	2%	3%	3%	2%	-128%	86%	-21%
MBA	-1725	2016	746	3136	5853	-217%	-63%	320%

Source : réalisé par nos soins à partir des documents de la Banque

- Le CA augmente en 2023 et atteint 105 539 KDA après avoir enregistré en 2022 une baisse de 79% avec 21 237 KDA de réalisations, cette hausse propulsée par un plan de charge important domicilié aux guichets de AGB Banque, et selon situation comptable le chiffre d'affaire a atteint 102 162 KDA au 31/07/2024.
- La rentabilité est de 3% en 2022 et 2023, indiquant une maîtrise des charges mais aussi une marge encore limitée.
- La MBA est positive sur les 3 années et atteint 3 136 KDA en 2023.
- L'année 2024 présente la meilleure situation globale avec un résultat net et une capacité d'autofinancement (MBA) en forte hausse, un EBE redressé, et une rentabilité maîtrisée malgré un chiffre d'affaires en légère baisse.

4.4 Analyse des données prévisionnelles et la structure financière de l'entreprise :

L'analyse des données prévisionnelles et la structure financière du client Mr. B.H constitue une étape cruciale dans l'évaluation de sa solidité économique en s'appuyant sur les prévisions chiffrées et des indicateurs financiers clés.

Tableau 18 : Tableau prévisionnel des performances économiques

La capacité d'auto financement	rubrique	N	N+1	N+2	N+3	N+4
	CA	164430	180873	198961	218857	240742
	Résultat net	4638	4836	6777	5962	6108
	CAF	12433	12631	14572	13757	13903
La structure du financement	Prix des équipements		38600 KDA		100%	
	Montant du financement		27000 KDA		70%	
	Apport personnel		11600 KDA		30%	
	Durée du crédit		5 ans et 6 mois		/	
	Echéance		550 KDA		/	
	Total des échéances et des engagements		704 KDA		/	

Source : réalisé par nos soins à partir des documents de la banque

L'entreprise affiche une croissance continue de son chiffre d'affaires et une rentabilité stable, avec une capacité d'autofinancement solide qui soutient durablement son développement

4.5 L'avis de département crédit :

Considérant :

- le savoir-faire cumulé pendant 15 ans.
- Les moyens important engagés et plan de charge bien rempli avec 4 marchés domiciliés à nos guichets.
- Le compte mouvementé avec une double relation PRI/PRO.
- Le degré de vétusté des immobilisations selon bilan 2023 d'une valeur de 2 186 KDA.
- Existence d'une garantie hypothécaire en 1er et 2eme rang au niveau du département Retail couvrant la totalité des engagements.

Nous sommes d'avis à accorder le financement sollicité comme proposé par l'agence comme suit :

Un CMT sur 5 ans sans différé relayant l'ouverture de 2 LC d'un total de 38 600 KDA margées à 30% pour l'acquisition de 4 camions double pont de marque SCHACMAN et un rétro chargeur HYDROMEK.

Fournisseur : XXXX

Montant du financement : 27 000 KDA

Apport personnel : **30%**.

Durée : 60 mois

Différé : sans

Périodicité de remboursement : mensuelle.

Mensualité : 550 KDA

DLU : 31/03/2025.

Et le renouvellement à l'identique des lignes d'exploitation comme suit :

Ligne de découvert mobilisable de 40 000 KDA de 70% sur 120 jours Et ligne d'avance sur créance née non constatée de 40 000 KDA de 70% sur 120 jours.

5. Analyse par département risque :

5.1 L'analyse de l'activité de la société :

Dans le cadre d'analyse de l'activité de cette société, on peut s'interroger, au regard de la dynamique commerciale, de la régularité du chiffre d'affaires et de la capacité de l'entreprise à générer de la valeur sur son cœur de métier.

Tableau 19 : analyse de l'activité de l'entreprise(KDZD)

Libellé	2021	2022	2023	31/07/2024
CA	50 390	37 527	141 347	121 375
MC	117 652	25 271	125 591	121 573
MC/CA TTC	43%	148%	113%	100%

Source : réalisé par nos soins à partir des documents de la banque

Pour l'évolution de l'activité est marqué par une forte croissance de chiffre d'affaire dans les dernières années car l'activité en dents de scie, connait une baisse drastique en 2022 de -79% avec un CA de 21 236 KDA contre 98867 KDA en 2021, la situation se redresse en 2023 pour atteindre un CA de 105 539 KDA.

Concernant la marge commerciale, la société a une bonne MC qui lui permet de compenser l'irrégularité du CA.

5.2 Analyse de rentabilité :

La finalité de l'analyse de la rentabilité consiste à examiner la performance économique de l'entité par la mise en relation de ses principaux indicateurs financiers :

Tableau 20 : Evolution du la marge brute, EBE, et le résultat net en 2021 jusqu'a 2024

Libellé	2021	2022	2023	2024
Marge brut	13%	0%	0%	15%
EBE	8%	6%	7%	8%
Résultat net	2%	3%	2%	2%

Source : réalisé par nos soins à partir des documents de la banque

La relation ressort avec une marge nette positive en moyenne de 2.5% du a la variation des stocks.

- Après deux exercices à marge nulle, on peut signaler une mauvaise gestion des charges directes. Le retour à 15 % en 2024 est rassurant.
- EBE (Excédent Brut d'Exploitation) Stables et positifs aux 4 exercices : entre 6 et 8 % Il montre que la société dégage toujours une capacité d'autofinancement, même si la marge brute est déprimée.
- Résultat Net Faible mais positif chaque année : 2 à 3 %/ La société parvient à dégager chaque année un résultat net dans le rouge (année difficile : 2022), bon indicateur d'une prudente gestion.
- Marge nette moyenne sur 4 ans : environ 2,25 %, Cette performance est qualifiée dans le rapport comme étant influencée par la variation des stocks, ce qui peut artificiellement améliorer certains ratios (en particulier MC/CA > 100 %).

5.3 Analyse de cycle d'exploitation :

L'analyse du cycle d'exploitation a pour objectif d'évaluer l'efficacité de la gestion des flux d'exploitation de l'entreprise, à travers le suivi des stocks, des délais de paiement clients et fournisseurs.

Tableau 21 : Évolution des stocks, créances clients et dettes fournisseurs avec leurs délais de rotation (KDZD)

Libellé	2022	2023	31/07/2024
Stocks	19 721	77 022	44 049
Rotation des stocks (jours)	224	165	213
Clients	2 447	20 903	37 793
Créances en mois de CA	6	1	3
Délais clients (jours)	175	33	87
Fournisseurs	21 851	74 392	72 032
Délais fournisseurs (jours)	370	254	254

Source : réalisé par nos soins à partir des documents de la banque

- Les stocks sont pour l'essentiel des matériels et fournitures. Une forte augmentation en 2023, liée à l'anticipation de projets, puis une baisse maîtrisée en 2024. Rotation en jours très importante (213 jours en 2024), donc mobilisation des stocks sur une durée prolongée, donc une liquidité rendue nécessairement plus lente.
- Créances relatives aux Clients, la hausse des créances clients est liée à l'obtention de marchés, où les clients sont principalement des établissements publics (y compris des OPGI). Dans une meilleure tendance en 2024 : le montant des créances monte mais le délai client baisse et semble être le signe d'une meilleure gestion du recouvrement.
- Dettes fournisseurs, une hausse significative entre 2022 et 2023, montrant un levier fournisseur pour soutenir les approvisionnements. Le délai de paiement des fournisseurs demeure inchangé à 254 jours en 2023 et 2024, plutôt long, permettant d'optimiser la trésorerie.

L'année 2023 reflète la situation la plus saine avec une rotation des stocks rapide (165 jours), un délai client très court (33 jours) et un bon équilibre avec les fournisseurs (254 jours).

5.4 Analyse de risque de liquidité :

L'évaluation du risque de liquidité vise à mesurer la capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements de financements à très court terme en fonction des actifs circulants dont elle dispose. Elle s'effectue à travers l'analyse de deux indicateurs de liquidité, dont la liquidité générale qui mesure le rapport entre l'actif circulant considéré dans son intégralité et l'ensemble des dettes à court terme, et la liquidité immédiate, rapport qui fait le choix de ne considérer que les disponibilités cash.

Tableau 22 : l'évolution des ratios financière entre l'année 2021-2024

Les ratios	2021	2022	2023	31/07/2024
Liquidité générale= Actif circulant/ dettes à court terme	1.14	2.73	1.26	1.36
Liquidité immédiate = Disponibilité / dettes à court terme	0.11	0.10	0.12	0.06

Source : réalisé par nos soins à partir des documents de la banque

- Liquidité Générale, le ratio indique une liquidité générale dépassant 1 sur l'ensemble de la période, ce qui témoigne d'une capacité à faire face aux dettes à court terme grâce aux actifs circulants. Les 2.73 au titre de l'exercice 2022 traduit un excédent d'actifs circulants sans doute lié à un ralentissement de l'activité (baisse du CA en 2022), puis le ratio reste confortable avec une liquidité générale atteignant 1,3 au 31/12/2023 et 1,3 au 31/12/2024, ce qui est satisfaisant mais moins ample, indiquant une mobilisation plus forte du fonds de roulement avec la reprise d'activité.
- Liquidité Immédiate Reste très faible tout au long de la période (inférieure à 0.15), 0.06 Au 31/07/2024, témoignant d'une trésorerie disponible très limitée, qui peut poser un problème en cas de besoin urgent de liquidité. La faiblesse de cette liquidité immédiate traduit l'allocation d'une grande partie des ressources aux stocks, aux créances clients ou à l'investissement.

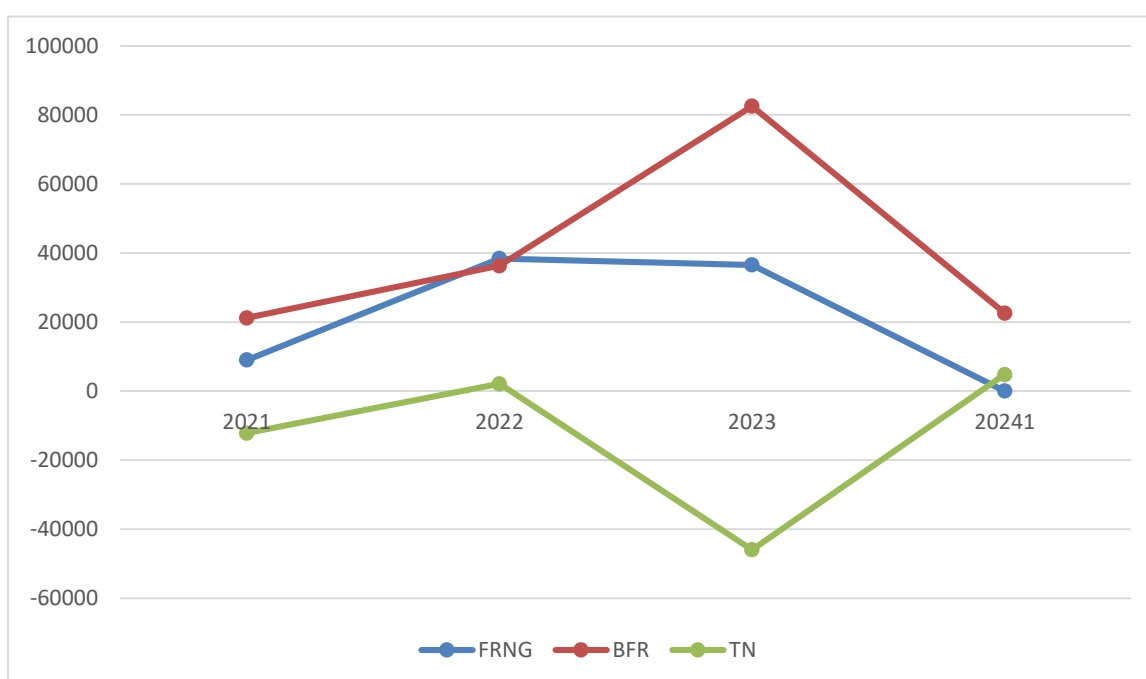
L'entreprise affiche un niveau de liquidité générale rassurant mais présente une très faible liquidité immédiate, traduisant une tension sur la trésorerie de caisse. Dans un contexte de croissance de l'activité et de recours à un financement bancaire, il est indispensable De renforcer les réserves de disponibilité soit par une meilleure gestion des encaissements

Clients soit par la constitution d'une réserve de trésorerie.

5.5 Analyse de la structure financière :

L'analyse de la structure financière a pour objectif de mesurer l'équilibre entre les ressources stables de l'entreprise (capitaux propres et dettes financières à long terme) et ses besoins d'exploitation habituels (besoin en fonds de roulement et trésorerie). Elle vise à apprécier la solidité de la société et sa capacité à financer durablement son cycle d'exploitation sans avoir recours de manière excessive à l'endettement à court terme.

Figure 13: L'équilibre financière de l'entreprise



Source : réalisé par nos soins à partir des documents de la banque

- Le Fonds de Roulement est constamment positif au cours de la période ce qui signifie que les ressources stables sont bien en phase avec les actifs immobilisés. Il s'apprécie à son maximum en 2022 (38 381 KDA) ce qui traduit un certain degré de sécurité financière. Sa baisse en 2024 (22 576 KDA) reste en phase avec les exigences du cycle d'exploitation.

- Le Besoin en Fonds de Roulement explose en 2023 à 82 508 KDA en liaison avec des créances clients et des stocks. Cela reflète le besoin d'exploitation, mais aussi le surcroît inadéquat de la mobilisation du capital d'exploitation. En 2024, le BFR repasse à un niveau équilibré de 22 576 KDA, ce qui traduit une meilleure gestion du cycle d'exploitation.
- Trésorerie nette est négative en 2021 et 2023 à -45 966 KDA en 2023, ce qui constitue une alarme. En 2024, la trésorerie nette est totalement stabilisée, sans doute grâce à un allègement des stocks et un meilleur recouvrement.
- La structure financière de la société présente à cette date une structure financière relativement équilibrée sans situation difficilement acceptable en 2023. Le FR couvre les besoins d'exploitation à la date de la revue, mais la trésorerie reste fragile, nécessitant une attention quant à l'encaissement.

5.6 Etude de demande leasing :

Dans un processus de développement de ses propres activités et d'optimisation de ses Capacités d'exploitation, l'entreprise à qui l'on va confier le financement sollicite un financement sous forme de leasing pour l'acquisition de nouveaux équipements roulants. En effet, l'acquisition de ces matériels vise à renforcer ses moyens logistiques, faire face à sa croissance commerciale, garantir son développement et la compétitivité de sa structure opérationnelle.

Tableau 23 : structure de financement(KDZD)

Montant	Apport promoteur	Financement bancaire
Investissement global		
38 600	11 600	27 000
100%	30%	70%

Source : réalisé par nos soins à partir des documents de la banque

La volonté de l'entreprise d'acquérir un investissement de 38 600 KDA traduit une volonté affirmée de dégager du capital propre, la société s'engage à hauteur de 30 %, soit 11 600 KDA, alors que le recours au leasing représente 70 % de l'investissement, il s'agit d'un bon moyen de dégager du résultat sans alourdir la dette.

Tableau 24 : Données prévisionnelles sur 5 ans(KDZD)

Libellé	Y1	Y2	Y3	Y4	Y5
CA	164 430	180 873	198 961	218 857	240 742
Cout des ventes	135 968	152 564	168 521	189 973	212 075
VA	28 462	28 309	30 440	28 884	28 667
Dépenses de personnel	4 788	4 851	4 914	4 977	5040
Impôt et taxes	3 289	3 617	3 979	4 377	4815
Autres charges	1 790	1 800	1 811	1 823	1 836
Charges financières	4 638	3 710	2 783	1 855	928
Dotations aux amortissements	7 795	7795	7795	7959	7795
Résultat avant impôt	6 162	6536	9158	7893	8253
Impôt sur les bénéfices	1 524	1 699	2 381	2 094	2 146
Résultat net	4 638	4 837	6 777	5 799	6 107
Dotations aux amortissements	7 795	7 795	7 795	7 795	7 795
CAF	12 433	12 632	14 572	13 758	13 902

Source : réalisé par nos soins à partir des documents de la banque

Une croissance dynamique du chiffre d'affaires, en effet de l'ordre de 10 % annuels, supporte Des résultats nets déjà positifs dès la première année, preuve d'un business model sain. La CAF solide sur toute la période garantit une capacité de remboursement Confortable, et les charges financières décroissantes la maîtrise du risque.

Tableau 25 : emploi ressources avant financement (KDZD)

Libellé	Y1	Y2	Y3	Y4	Y5
Coût du projet	38 600	/	/	/	/
Variation du BFR	41 108	4 111	4 522	4 974	5 471
Total Emplois	74 708	4 111	4 947	4 947	5 471
CAF	12 433	12 632	14 572	13 758	13 902
Récupération BFR	/	/	/	/	60 186
Total Ressources	12 433	12 632	14 572	13 758	74 088
Solde (Ressources – Emplois)	-62 275	8 521	10 050	8 784	68 617
Solde cumulé	-62 275	-53 754	-43 704	-34 920	33 697

Source : réalisé par nos soins à partir des documents de la banque

Ce tableau représente une situation initiale où le projet est en forte tension financière Car en Y1, le projet présente un déficit donnant l’image d’un projet déficitaire de (-62 275 DA), ce déficit étant par ailleurs dû à un très important investissement (38 600 DA) et à un très important accroissement du besoin en fonds de roulement (BFR) Pour 41 108 DA.

En effet, les ressources propres disponibles correspondantes (CAF) ne permettent pas à elles seules de répondre aux besoins du projet.

Malgré une amélioration progressive vers la 2^e année qui suit, le solde cumulé reste fortement négatif jusqu’à l’an 4 ce qui conjugue a eu besoin de financement externe pour que la trésorerie ne se trouve bloquée.

En Y5, grâce à la récupération d’un BFR (60 186 DA), le projet devient excédentaire, avec un solde cumulé positif (33 697 DA) à partir de cet exercice qui marque le point de retournement financier.

Tableau 26 : emploi ressources après financement(KDZD)

Libellé	Y1	Y2	Y3	Y4	Y5
Coût du projet	38 600	/	/	/	/
Remboursement Leasing	5 404	5 404	54 04	5 404	5 404
Variation du BFR	41 108	4 111	4 522	4 974	5 471
Intérêts leasing	2 249	1 763	1 277	790	0
Total Emplois	74 708	11 764	11 689	11 655	11 666
Apport personnel	52 688	/	/	/	/
Crédit-bail (Leasing)	27 020	/	/	/	/
CAF	12 433	12 632	14 572	13 758	13 902
Récupération	/	/	/	/	60 186

BFR					
Total Ressources	92 141	12 632	14 572	13 758	74 088
Solde (Ressources – Emplois)	17 433	868	2 883	2 883	2 883
Solde cumulé)	17 433	18 301	21 184	23 287	85 709

Source : réalisé par nos soins à partir des documents de la banque

- Grâce au montant de l'apport personnel (52 688 DA) et au montant du crédit leasing (27 020DA), la société est en mesure dès la première année d'assurer tous ses emplois (Investissement, variation BFR et charges de leasing).
- Dès Y1, le solde devient positif (+ 17 433 DA) ce qui permet de dégager un excédent de trésorerie et de dégager une marge de sécurité importante.
- Les annuités de remboursement leasing (5 404 DA/an) sont bien absorbées par une CAF adéquate (plus de 12 000 DA chaque année).
- En Y5 avec la récupération du BFR (60 186 DA) le projet génère un excédent record (+ 62422 DA) portant le solde cumulé à 85 709 DA.
- Démarche de demande de leasing justifiée, avec une structure de financement équilibrée, une capacité de remboursement largement démontrée par prévisions financières, et des garanties fournies à la mesure. Le niveau de croissance attendu de l'activité et le niveau d'apport personnel du promoteur sont des éléments additionnels améliorant la qualité du risque disposé.

5.7 Avis et recommandation du département risque crédit :

- Un gros marché sous-traité d'un montant de 340 000 KDA, vient assurer la visibilité du portefeuille d'activités au niveau des recettes pour l'entreprise.
- La relation avec l'établissement AGB continue de montrer une histoire positive où l'intégralité de son chiffre d'affaires a été confiée à la banque durant les trois derniers exercices. Cette affaire présente une rentabilité appréciable sur les deux dernières

années, et montre qu'elle parvient à équilibrer globalement ses ressources et ses emplois sur le plan financier. Mais il semble y avoir à noter une insuffisance du fonds de roulement qui amène à une tension de la trésorerie durant certains exercices.

- La proposition actuelle a pour objet un financement global de 27 000 KDA, en faveur d'une opération d'investissement du montant total de 38 600 KDA, à la nécessité d'accroître l'outil de production par l'acquisition de matériel roulant neuf. Les lignes d'exploitation sont encore valables jusqu'au 31/01/2025.
- Le risque offert est sous-tendu par la garantie réelle de l'hypothèque légale de second rang qui grève un bien immobilier expertisé en décembre 2022 à 121 410 KDA soit un taux de couverture supérieur à 105 % du montant financé. La garantie devra être réévaluée tous les deux ans selon la procédure interne durant la durée de vie du crédit.

Au regard :

- Du niveau d'activité actuel de la relation ;
- De la qualité de la rentabilité observée ;
- De la couverture satisfaisante de la garantie hypothécaire ;
- Et des engagements en cours ;
- Le Département Risque Crédit émet un avis favorable sous réserve :
- De la constitution effective de l'hypothèque de second rang ;
- De l'ouverture du crédit documentaire dans le cadre des normes convenues ;
- De la confirmation écrite de l'apport personnel de 30 % par le promoteur ;
- Du suivi renforcé de la performance financière en cours de remboursement.

6. Ticket d'autorisation :

Suite à la décision prise par le Département du Risque Crédit, le dossier est présenté au Comité de Crédit, qui se compose du Directeur d'Agence, du Directeur Régional, des intervenants du département analyse crédit et du département risque crédit, afin de donner le dernier avis sur la demande de crédit formulée. C'est uniquement après cette validation que le crédit est officiellement considéré comme accordé, sous réserve du respect de certaines conditions. La décision du Comité est la dernière étape du processus d'instruction. Suite à cette décision, le Département Analyse Crédit se charge de préparer le ticket

d'autorisation.

Un document qui récapitule les caractéristiques principales du crédit octroyé et précise toutes les conditions bloquantes imposées au client comme suite :

- Hypothèque 1^{er} rang sur une villa ;
- Délégation d'assurance multirisque élargie à CATNAT du bien proposé en garantie avec avenant de subrogation en faveur d'AGB ;
- Nantissement des marchés si nantissable à AGB ;
- Versement de l'apport personnel de 30% ;
- Signature de la convention de crédit ;
- Signature de BAO ;
- Signature d'un engagement du maintien de la domiciliation de 100% de ses chiffres au guichet de la banque ;

SECTION 2 : RESULTATS ET DISCUSSION

Dans cette seconde partie de l'étude de cas, nous présentons les résultats obtenus dans le Cadre de l'analyse du dispositif de crédit d'investissement par la banque AGB, ainsi que les recommandations formulées pour améliorer le processus de financement et la qualité de sa gestion.

1- Résultats de l'analyse :

La lecture du crédit d'investissement accordé par la banque AGB à une entreprise cliente a permis de conclure que l'ensemble des éléments suivants ressortait de l'analyse :

1.1 Pertinence du montage financier :

Le crédit a été monté de manière à couvrir l'ensemble des besoins de l'entreprise pour l'investissement notamment dans les moyens de production. Le plan de financement prévoyait un apport personnel de l'entreprise et un crédit bancaire qui couvrait le reste, ce qui traduit un montage équilibré et conforme aux bonnes pratiques de la banque.

1.2 Respect des étapes de traitement du crédit :

Les différentes étapes de la règlementation ont été entièrement respectées :

- Instruction du dossier,
- Évaluation financière de l'entreprise,
- Étude de faisabilité de l'investissement,
- Demande de garanties (nantissement du matériel acquis),
- Décision d'octroi par le comité de crédit.

Ce processus illustrant le sérieux de la banque pour maîtriser les risques inhérents à l'octroi de crédits est déjà un premier point.

1.3 Suivi post-octroi :

Le suivi du projet financé est effectif. Des contrôles ont également été menés pour garantir que les fonds ont bien été affectés à l'usage défini dans l'objet du crédit.

Du crédit a déjà démarré, dans les conditions prévues, preuve de la viabilité du projet et de la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements.

1.4 Relation client-banque :

L'étude souligne aussi une bonne communication entre l'entreprise cliente et l'agence Bancaire. Le chargé de clientèle a accompagné l'entreprise cliente tout au long du processus, ce qui a été facteur de transparence, confiance, réactivité.

1.5 Discussions et validation des hypothèses :

Tableau 27 : validation des hypothèses

Hypothèses		Confirmation	
H1	Les banques se fondent sur le taux de remboursement, la position Financière de l'entreprise et les garanties pour accorder un crédit	Oui	Validée
H2	Les entreprises, notamment les PME, sont freinées par la nécessité de fournir des garanties, la méfiance résultant du manque de transparence dans leur situation financière, ainsi que par des procédures bancaires lourdes et complexes	Oui	Validée
H3	Le risque de crédit est apprécié au travers de l'analyse de la nature de l'entreprise, de son historique de paiement, de la conjoncture Économique, de la viabilité du projet soutenu	Oui	Validée

Source : réalisé par nos soins

1.5.1 Conditions d'octroi des crédits (Hypothèse 1 – Confirmée) :

Il ressort de cette enquête que les critères principaux sur lesquels AGB Banque s'appuie pour accorder un crédit sont :

- La capacité de remboursement de l'entreprise.
- La santé de la solidité financière, mesurée par les bilans, le chiffre d'affaires et les résultats nets.
- La qualité des garanties.

Cela confirme l'hypothèse 1, à savoir que les banques s'appuient sur le taux de redressement, la santé financière et sur les garanties.

1.5.2 Difficultés d'accès au crédit des entreprises (Hypothèse 2 – confirmée) :

Comme le confirment les réponses des entreprises interrogées :

- Les garanties exigées constituent une contrainte trop importante, au moins pour les PME.
- Le manque de transparence en matière de comptabilité et les irrégularités fiscales sont des éléments de manque de confiance des banques.
- Les procédures bancaires sont considérées comme lentes et complexes, ce qui constitue un obstacle majeur.

Ces éléments permettent de valider l'hypothèse 2 relative aux obstacles concernant les Garanties, la méfiance des banques et les procédures lourdes.

1.5.3 Evaluation du risque de crédit (Hypothèse 3 – Validée) :

L'examen des pratiques de la banque AGB révèle que :

Le risque est étudié au sein du secteur d'activité concerné, de l'historique de crédit, de la Rentabilité du projet financé, des conditions économiques en cours.

Ces éléments viennent confirmer notre hypothèse 3, qui précise que l'évaluation du risque est multidimensionnelle et dépend de facteurs internes et externes.

2- Suggestions :

Suite à la présente étude, il serait possible d'émettre certaines recommandations, pour le compte de la banque, mais aussi pour les entreprises désireuses d'accéder à du crédit d'investissement :

2.1 Pour la banque AGB :

- **Renforcer le soutien des PME :**

AGB pourrait concevoir des services de conseils financiers spécifiquement à destination des PME pour mieux préparer la structuration de leur projet d'investissement en amont de la sollicitation d'un crédit.

- **Accélérer la numérisation du processus crédit :**

La mise au point d'une solution numérique de dépôt et de suivi des demandes de crédit serait susceptible de réduire les délais de traitement et améliorer l'expérience du client.

- **Améliorer la communication sur les critères d'éligibilité :**

Des éclaircissements sur les conditions d'obtention des crédits (taux d'intérêt, garantie exigible, durée conseillée, ...), permettant d'améliorer la lisibilité et la clarté des prescriptions d'éligibilité au crédit, inciterait davantage d'entreprises à solliciter une offre.

- **Prendre en compte la diversité des produits de financement :**

La banque pourrait élargir son offre par la recherche de financements alternatifs au crédit classique, tel que leasing, crédit-bail ou encore financement participatif, permettant alors de mieux traiter le degré de diversité de la demande des entreprises

B)- Pour les entreprises :

- **Optimiser le contenu des dossiers de crédit :**

Les entreprises doivent présenter un dossier de qualité, incluant notamment un business plan et un business model solide, des états financiers à jour et une analyse des risques réaliste.

- **Adopter une gestion financière rigoureuse :**

Une comptabilité transparente, une bonne gestion de la trésorerie, une politique d'investissement clair sont des éléments clés pour obtenir un financement bancaire dans les meilleures conditions.

- **Renforcer la relation avec l'établissement bancaire :**

Une communication régulière et constructive avec l'établissement bancaire permet d'avancer.

De manière conjointe, mieux comprendre ses exigences et prendre aussi date pour un suivi personnalisé.

En conclusion, l'étude de cas sur le crédit d'investissement a permis d'en savoir plus sur les critères d'évaluation et les obstacles au financement bancaire des entreprises. Il en ressort que les banques s'intéressent surtout au taux de remboursement, à la situation financière de l'entreprise et aux garanties disponibles, ce qui valide l'hypothèse 1. D'autre part, les PME rencontrent des difficultés d'accès au crédit à cause des demandes de garanties, d'un manque de transparence financière pesant sur la perception des banques et des lourdeurs administratives, ce qui confirme l'hypothèse 2. Enfin, le risque de crédit est bien évalué au travers de nombreux paramètres : statut juridique et économique de l'entreprise, antécédents de paiement, contexte économique général et la viabilité du projet financé, ce qui confirme l'hypothèse 3

Conclusion Générale

CONCLUSION

Tout au long de ce travail, nous avons eu l'occasion de souligner la nécessité vitale du crédit bancaire dans le financement des entreprises, comme moteur du développement économique, de la création de valeur et de l'innovation. L'exploration réalisée a permis de prendre en compte les multiples facettes de ce dispositif complexe, à la fois incontournable pour les entreprises et risqué pour les établissements financiers.

Dans une première phase, nous avons revisité les principales sources de financement, en distinguant les ressources internes et les recours externes, en particulier le crédit bancaire, qui reste le canal privilégié par les entreprises, spécifiquement les PME. Différents outils de financement sont ensuite examinés : crédit d'investissement, crédit d'exploitation, crédit-bail, prêt participatif, ou crédits de trésorerie, autant de solutions en adéquation avec les besoins particuliers des entreprises en fonction de leur cycle de vie.

L'importance de la gestion du risque de crédit au cœur de toute politique de financement Bancaire a également été soulignée dans notre étude. Quel que soit le risque (risque de non-remboursement, risque de taux, risque de change, risque juridique), chaque crédit accordé doit donner lieu à une analyse précise des états financiers et des ratios de rentabilité et de solvabilité, mais également aux éléments relatifs à la gouvernance et au secteur d'activité, d'ordre qualitatif.

Ainsi, les pratiques ont été mises en perspective au regard des cadres réglementaires, comme les accords de Bâle et leur application en Algérie. Estimées par leur exigence prudente exigeant discipline et transparence des établissements de crédit, elles sont en même temps appelées à bien garantir la stabilité du système financier tout en permettant de financer de manière satisfaisante l'économie.

Au final, ce mémoire fait apparaître une vérité sans doute incontournable : accorder un crédit n'est jamais simplement une opération financière. C'est un acte stratégique qui engage la responsabilité de la banque et la réussite de l'entreprise financée. Il doit s'accompagner d'un équilibre subtil entre opportunité économique, maîtrise du risque et respect de la prudence souhaitée. Alors que les entreprises évoluent dans des environnements de financements de plus en plus incertains, repenser les modèles de financements, renforcer les dispositifs d'analyse du risque et adapter la régulation aux spécificités locales s'affirme comme siècle d'enjeux. Le présent travail entend donc contribuer à cette réflexion en offrant une vision claire, structurée et pragmatique de l'articulation entre financement, risque et régulation.

Ce travail, bien qu'encadré par certaines contraintes liées au temps et à l'accès à certaines données sensibles, a représenté une véritable opportunité d'enrichissement académique et personnel. Il nous a permis de renforcer nos connaissances dans le domaine de la finance, tout en nous ouvrant une fenêtre concrète sur le monde professionnel. Cette immersion a été précieuse pour relier nos acquis théoriques à la réalité du terrain, et pour mieux appréhender les enjeux actuels du financement bancaire. En somme, cette expérience a constitué une étape déterminante dans notre parcours, alliant rigueur académique et découverte pratique.

REFERENCE
BIBLIOGRAPHIQUE

BIBLIOGRAPHIE

1. Abdelkader EL OUDRI. (2024, avril 17). *Audit bancaire et la gestion des risques bancaires : Cas du Cr dit.*
2. ACPR BANQUE DE FRANCE. (2024). *De B le III au paquet bancaire (CRR3/CRD6) : Un accord final pour renforcer la r silience du secteur bancaire et garantir la souverainet  financi re europ enne.* 12.
3. Acques Villeneuve. (1995, d cembre). *ANALYSE D' TATS FINANCIERS PAR RATIOS POUR LE P.-D.G. DE PME.*
4. Ahmed OULD MOHAMED MOCTAR , Aziz DOUARI,. (2024). *L' tude th orique de l'effet des variables financi res et non financi res sur l'octroi de cr dit The theoretical study of the impact of financial and non-financial variables on credit granting.* 43-65.
5. Aissami, I. E. (2025). Le financement des entreprises sociales au Maroc : Diagnostic, limites et pr conisations. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 8(1), Article 1. <https://revue-isg.com/index.php/home/article/view/1863>
6. Alami, N. (2022). Financement des investissements. *Revue Internationale du Chercheur*, 3(2), Article 2. <https://www.revuechercheur.com/index.php/home/article/view/381>
7. AMEL HACHICHA, A. (2013). *Choix d'investissement et de financement.* l' c ole Nationale d'Administration de Tunisie.
8. Autorit  des march s financiers (AMF). (2021). *Synth se des contr les SPOT – Octroi de pr ts.* 24.
9. Azzouz Elhamma. (2011). *La gestion du risque cr dit par la m thode du scoring : Cas de la Banque Populaire de Rabat-K nitra.*
10. Banque de France. (2021, mai). *Les cr dits de tr sorerie (d couvert, facilit  de caisse, cr dit de campagne).* 3.
11. B atrice et Francis Grandguillot. (2016). *L'essentiel de l'analyse financi re.*
12. Boubaa Abdelwahab ,Haffar Adlane. (2021). *Le factoring comme technique de gestion du risque de cr dit, dans le cadre des op rations de leasing en Alg rie Factoring as a credit risk management technique, within the framework of leasing operations in Algeria.* 934-948.
13. Cohen Elie. (1991). *Gestion financi re de l'entreprise et d veloppement financier.* EDICEF/AUPELF.
14. Eric LAMARQUE, al. (2015). *Economie et Gestio, de la banque.* Dunod.
Gabteni H ger, al. (2020). *Gestion de la banque tous les principes et outils   connaitre.* d' dition Dunod.

15. Gargouri, O. (2024). *Participations bancaires dans le capital des entreprises : Bilan de l'année 2022*. <https://doi.org/10.34874/IMIST.PRSM/reinnova-v6i23.52498>
16. GUENDOUZI Mohamed. (2020). *Analyse des spécificités et des conditions de mise en œuvre des emprunts obligataires comme alternative au financement des grandes entreprises en Algérie*. Mouloud Mammeri.
17. Guizani Asma. (2014). *Traitement des dossiers refusés dans le processus d'octroi de crédit aux particuliers*. [Phdthesis, Conservatoire national des arts et métiers - CNAM ; Institut Supérieur de Gestion de Sousse]. <https://theses.hal.science/tel-01124320>
18. *Gulf Bank Algeria*. (s. d.). Consulté 17 juin 2025, à l'adresse <https://www.agb.dz/organisation/quisommenous.html>
19. Hind BENITTO, Benjamin HADJIBEYLI, Matéo MAADINI. (2022, mars). *Analyse des prêts garantis par l'État à fin 2021*. 12.
20. Khanchaoui, Y., & Moudden, A. E. (2024). Financement des Très Petites Entreprises au Maroc : Analyse et Modélisation pour une Approche Bancaire Optimale. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 5(4), Article 4. <https://www.revuefreg.fr/index.php/home/article/view/1569>
21. Lotfi Boughadou, al. (2017). *Crédit Bail, Crédit Classique* (Editions universitaires européennes).
22. Maya Affeich Karam. (2024). *Le crédit-bail et les techniques de cessions-bails / Leasing and sale-leaseback Operations*. 10.
23. Nicolas, Franck. (2012). *FINANCE POUR NON-FINANCIERS*. Dunod.
24. Philippe Thomas. (2017). *Analyse financière Approche internationale CFA*.
25. Pierre André Chiappori, al. (1996). *Le risque bancaire : Un aperçu théorique—Persée*.
26. Pierre clauss, al. (2021). *Économie bancaire : Analyse financière, régulation et gestion des risques*.
27. Sublet romain. (2015). *La gestion du risque de crédit bancaire sur les portefeuilles professionnels et particuliers*.
28. Taoufik Anni, & al. (2025). Analyse des mécanismes de financement des entreprises : Cas des entreprises opérant dans le secteur de la défense Analysis of Financing Mechanisms for Enterprises: Case of Companies Operating in the Defense Sector. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14775379>
29. Younes BENSIAHMED & , Khaled AZZAOU. (2023). *L'impact des risques de crédit et de liquidité sur la stabilité financière des banques algériennes The impact of credit and liquidity risks on the financial stability of Algerian banks*.

30. Zineb chibel; al, Bamousse, Z., & Kabbouri, M. E. (2018). Etude de différentes méthodes d'analyse de risque crédit : Revue de littérature. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 2(4), Article 4. <https://www.revuecca.com/index.php/home/article/view/292>

Annexe A : le rapport commercial

RAPPORT COMMERCIAL

« REGIME REEL »

(Nom de l'affaire)

PARTS N° :

Synthèse sur l'objet du rapport commercial/ Demande du client

La synthèse doit porter sur l'objet de la demande du client (nouvelle demande, extension, type, Montant et durée)

Points forts du dossier

Points faibles du dossier.

Mesures de prévention des risques et points de vigilance mis en place pour assurer un bon suivi en cas de notification.

Données complémentaires sur la relation

Situation fiscale et parafiscale	A JOUR <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Observations:		
	Interdiction de chéquier	OUI <input type="checkbox"/>			NON <input type="checkbox"/>
	Interdiction de domiciliation comex	OUI <input type="checkbox"/>			NON <input type="checkbox"/>
Capital social DZD					
Répartition du capital social	NOMS & PRENOMS		Parts sociales (%)	Pouvoir de décision	Client AGB à titre privé
				Choisissez un élément.	Choisissez un élément.
				Choisissez un élément.	Choisissez un élément.
				Choisissez un élément.	Choisissez un élément.
Ressources humaines			Nombre	Salaire moyen	Domiciliés à AGB (O/N)
	Managers				Choisissez un élément.
	Cadres				Choisissez un élément.
	Techniciens				Choisissez un élément.
	Employés				Choisissez un élément.
	Total				

ACTIVITE & MARCHÉ

Évolution du CA, RN et du MC à AGB	Années		N-2	N-1	N
	CA TTC (KDZD)				
	RN (KDZD)				
	MC (KDZD)				
	MC/CA TTC %				
Variation du CA, RN et du MC à AGB	<i>Expliquez toute variation du CA, RN et MC en précisant les éléments ayant impactés positivement ou négativement</i>				
Capacité de production (ou de prestation)	Produits	Capacités de production des équipements existants		Recours à la sous-traitance	
				Choisissez un élément.	
				Choisissez un élément.	
				Choisissez un élément.	
Réseau de distribution	Grossistes <input type="checkbox"/> Détaillants <input type="checkbox"/> Vente directe (Points de vente) <input type="checkbox"/> Non Concerné <input type="checkbox"/>				
Caractéristiques du secteur et du marché	<i>Réglementation particulière régissant le secteur d'activité et contraintes spécifiques Position de l'entreprise sur le marché : parts de marché de l'entreprise dans son secteur d'activité.</i>				
Activité Prévisionnelle	<i>Chiffre d'affaires prévisionnel sur les 3 prochains exercices et les perspectives d'atteinte selon son plan de charges, contrats futurs, lancement de nouveaux produits Les moyens de financement nécessaires pour l'atteinte de ces objectifs : de nouveaux apports, concours bancaires ? détaillez</i>				

*Si besoin et selon cas et type d'activité, veuillez adapter les données.

RELATION BANCAIRE

Utilisation des lignes et incidents de paiement :

Rappel de l'ancien ticket d'autorisation :

Les lignes	Montant	Echéance	Garanties	Statut *
				Choisissez un élément.
				Choisissez un élément.
				Choisissez un élément.

*Expliquez le motif du non recueil des garanties et / ou non-respect des convenants

Incidents de paiement enregistrés chez AGB :

Type	Impayés (En KDZD)	Origine de l'impayé	Depuis (Date)	Régularisation (date)
	/	/	Cliquez ou appuyez	Cliquez ou appuyez ici

Calibrage des lignes proposées :

Type de ligne sollicitée	Montant	Nouvelle demande ou renouvellement ?	Garanties proposées

Justifier la demande de crédit.

Si crédit d'exploitation, quels sont les besoins réels à financer : stocks, délais fournisseurs, retards dans les encaissements des clients, commerce extérieur, financement d'autres charges d'exploitation, ...

Si crédit par signature : préciser la nature et la cause de la demande ;

Si crédit d'investissement : préciser la nature des immobilisations à financer, le type de financement, la durée, l'apport des associés.

**Fournir des bilans et TCR prévisionnels (1 année pour l'exploitation et selon la durée du crédit pour l'investissement).*